

L'AVENIR DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

Actes du colloque tenu le 20 avril 2007 à la Grande Bibliothèque

L'avenir des bibliothèques publiques du Québec : actes du Colloque tenu le 20 avril 2007 à la Grande Bibliothèque est publié par Les Bibliothèques publiques du Québec (BPQ) et Réseau BIBLIO du Québec (RBQ)

Les Bibliothèques publiques du Québec :
ISBN 978-2-9810226-0-8 (version imprimée)
ISBN 978-2-9810226-1-5 (pdf)

Réseau Biblio du Québec :
ISBN 978-2-9810228-0-6 (version imprimée)
ISBN 978-2-9810228-1-3 (pdf)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2007



Note liminaire

C'est sur l'initiative de deux associations, *Les Bibliothèques publiques du Québec*, regroupant les institutions situées dans les villes, et *Réseau BIBLIO du Québec*, celles situées hors des grandes agglomérations, que la démarche d'organiser le *Colloque sur l'avenir des bibliothèques publiques du Québec* a été entreprise.

Soutenu activement par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ce colloque auquel plus de 150 personnes ont participé exprime la volonté de tous d'établir pour les années à venir une vision commune de développement. Les actes de cette rencontre illustrent la détermination et l'aspect mobilisateur de cette démarche où l'imagination créatrice et la solidarité sont à l'honneur.

Le comité organisateur, qui regroupe les personnes suivantes :



Johanne Belley
Réseau BIBLIO du Saguenay/Lac-Saint-Jean



Josée Blackburn
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine



Lucie Gobeil
Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches



Michel Lacoursière
Bibliothèque de Trois-Rivières



Jean Payeur
L'Institut canadien de Québec
Réseau des bibliothèques de la Ville de Québec



Hélène Roussel
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

tient à remercier chaleureusement les participants¹ de même que tous ceux et celles qui se sont engagés dans l'organisation du colloque ainsi que les personnes qui ont donné des conférences et présenté des exposés, notamment madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de BAnQ, madame Hélène Roussel, directrice générale de la diffusion à BAnQ, monsieur Rosaire Garon, sociologue et professeur associé à l'Université du Québec à Trois-Rivières, et monsieur Fernand Lévesque, directeur général des politiques, du patrimoine et du financement, au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Que cette lecture puisse nourrir, fortifier et inspirer tous vos projets visant à développer les bibliothèques publiques du Québec.

Le présent document est accessible sur Internet aux adresses suivantes :

<http://bpg.org>
<http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca>
<http://www.banq.qc.ca>

Rédaction : Jeanne-Mance Dubé
Révision linguistique et mise en forme : Véronique Parenteau

¹ Dans le présent document, l'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte et désigne à la fois les hommes et les femmes.

LA TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	6
1 UN LIEU DE PAROLE QUI NOUS RASSEMBLE	7
2 POUR UNE VISION COMMUNE DU DÉVELOPPEMENT FUTUR DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES	9
2.1 L'ORIGINE DU COLLOQUE	9
2.2 LES PARTICIPANTS ET LE DÉROULEMENT	9
3 LES CONFÉRENCES	11
3.1 LE MOT D'OUVERTURE DE MME LISE BISSONNETTE, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DE BANQ	11
3.2 <i>USAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET PRATIQUE DE LA LECTURE AU QUÉBEC</i> , PRÉSENTATION DE MONSIEUR ROSAIRE GARON, SOCIOLOGUE ET PROFESSEUR ASSOCIÉ À L'UQTR	13
3.2.1 <i>L'évolution de la lecture de 1979 à 2004</i>	13
3.2.2 <i>Le profil du lectorat : sexuellement différencié, plutôt âgé et instruit</i>	13
3.2.3 <i>Les habitudes de lecture des lecteurs – 2004</i>	15
3.2.4 <i>Un regard prospectif</i>	16
3.3 LE MESSAGE DE CLÔTURE DE MONSIEUR FERNAND LÉVESQUE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POLITIQUES, DU PATRIMOINE ET DU FINANCEMENT, AU MCCCCF	17
4 LE PROFIL DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC	21
4.1 LA SITUATION ACTUELLE DES BIBLIOTHÈQUES QUÉBÉCOISES : QUELQUES COMPARAISONS	21
4.1.1 <i>Le pourcentage de la population desservie et le nombre de bibliothèques</i>	21
4.1.2 <i>Le pourcentage de la population desservie, le taux d'abonnement, les visites per capita</i>	22
4.1.3 <i>Le nombre de livres et de prêts per capita, et le prêt entre bibliothèques par 1 000 habitants</i>	23
4.1.4 <i>Le nombre d'employés et de bibliothécaires, les questions de référence</i>	24
4.2 LES TENDANCES	24
4.2.1 <i>Le réseautage et les services à distance</i>	25
4.2.2 <i>L'évolution de la population québécoise : moins de jeunes, plus d'ânés</i>	26
4.3 LES ENJEUX ET LES DÉFIS	26
4.3.1 <i>Quatre clientèles cibles : des besoins variés</i>	26
4.3.2 <i>Les technologies de l'information et les services à distance</i>	28
4.3.3 <i>Le personnel et le nouveau rôle des bibliothèques publiques</i>	28
5 LES RÉSULTATS D'UNE DÉMARCHE COLLECTIVE	29
5.1 UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES CLIENTÈLES PRIORITAIRES	29
5.2 UN ACCÈS DÉMOCRATIQUE ET DES SERVICES À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE	30
5.3 DES EFFECTIFS POLYVALENTS À L'ÉCOUTE DE LEUR MILIEU	31
6 UNE BIBLIOTHÈQUE CITOYENNE AU SERVICE DE LA POPULATION	33
6.1 UNE BIBLIOTHÈQUE EN CHANGEMENT	33
6.2 LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS OU LES PREMIERS LIEUX DE CONCERTATION	33
7 LE SUIVI DU COLLOQUE : SE MOBILISER POUR DES PRIORITÉS COMMUNES	35
8 ANNEXE : LA LISTE DES PARTICIPANTS	39

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 – Taux de lecture des quotidiens, des revues et des livres, 1979-2004	12
Tableau n° 2 – Taux de lecture selon le sexe, 2004	12
Tableau n° 3 – Âge moyen du lectorat, 1989-2004	13
Tableau n° 4 – Taux de lecture de livres selon l'âge, 1979 et 2004	13
Tableau n° 5 – Taux de lecture de la presse quotidienne selon l'âge, 1979 et 2004	13
Tableau n° 6 – Taux de lecture des revues et magazines selon l'âge, 1979 et 2004	13
Tableau n° 7 – Taux de lecture selon les régions, 2004	13
Tableau n° 8 – Taux de lecture de livres selon la scolarité, de 1979 à 2004	14
Tableau n° 9 – Taux de lecteurs réguliers de livres selon le statut socioéconomique, 2004	14
Tableau n° 10 – Nombre de livres lus annuellement, 1994 à 2004	15
Tableau n° 11 – Les bibliothèques québécoises et canadiennes	20
Tableau n° 12 – La population desservie, les abonnés et les visites sur place	20
Tableau n° 13 – Les livres, les prêts et le PEB	21
Tableau n° 14 – Les prêts jeunes/les prêts adultes (Québec)	21
Tableau n° 15 – Utilisation à distance	22
Tableau n° 16 – Les employés et les bibliothécaires / Les questions de référence	22
Tableau n° 17 – La population québécoise	24
Tableau n° 18 – Plus d'aînés, moins de jeunes, variations 2001-2006	24
Tableau n° 19 – L'analphabétisme au Québec	25

1 UN LIEU DE PAROLE QUI NOUS RASSEMBLE

Pour qui aime la culture, les livres, les défis, la diversité des publics, l'innovation technologique et tous ses possibles, la diffusion des arts et de la littérature, l'implication sociale, le contact avec les gens, la recherche, le changement, l'innovation, la création : aujourd'hui, la bibliothèque est le lieu idéal où travailler. À lire ce qui précède, on pourrait croire à une campagne de recrutement lancée par les associations *Les Bibliothèques publiques du Québec* et *Réseau BIBLIO du Québec* dont nous sommes les présidentes. Et ce serait juste, car quoi de plus passionnant que d'assurer aux Québécois un accès libre et démocratique au savoir et à la culture où qu'ils soient, dans leur quartier, leur village, leur ville ou leur région!

Comme tout ce qui est passionnant exige des passionnés, nos deux associations ont voulu organiser ce colloque afin de réunir, pour une toute première fois, tous ceux et celles qui depuis plusieurs années œuvrent à l'avancement des bibliothèques publiques et à leur enracinement dans le milieu. Provenant des 17 régions administratives du Québec, directrices, chefs de section, chargés de recherche, gestionnaires, directeurs de collections, techniciennes en documentation, responsables des acquisitions et du traitement documentaire des collections, conseillers en recherche, agents de développement culturel, agents de service à la clientèle, responsables de l'animation et de la promotion, bibliothécaires de référence : tous ces professionnels ont saisi l'occasion qui leur était donnée d'échanger et de réfléchir à leurs pratiques et aux grands enjeux de développement qui nous interpellent au quotidien. D'ailleurs, de tous les commentaires recueillis auprès des participants, c'est justement ce « lieu de parole » qui a été le plus apprécié.

Ce lieu de parole, qui a créé un rapprochement entre les intervenants de diverses provenances, a mis en lumière la volonté de coopérer et le goût de partager des bibliothèques et des différents réseaux, le besoin de nouveaux partenariats. Il est apparu que peu importent les milieux – urbain, rural, réseau, autonome – les ressemblances l'emportent sur les différences. Nous avons réalisé que nous avons souvent les mêmes préoccupations.

Une meilleure connaissance des problématiques, la cohérence des propos entre les participants, l'unanimité des résultats, le consensus sur les grands enjeux, notamment la nécessité de s'adapter à de nouvelles réalités – clientèle, technologie, formation du personnel – et de rejoindre les non-usagers : il faut considérer tous ces gains comme une avancée remarquable dans l'adoption d'une vision commune du développement des bibliothèques publiques. Une vision qui se fonde sur l'évolution du rôle et de la mission de la bibliothèque publique.

Communautaire et citoyenne, la bibliothèque est accessible et dans un rapport dynamique avec les clientèles et les groupes des milieux où elle s'inscrit. En résonance avec son entourage, partout au Québec elle est un acteur-clé du développement culturel des quartiers, des villes, des villages et des régions. À l'heure de la mondialisation, elle est une espèce de bastion de la culture qui nous ressemble et nous rassemble. Fidèles à notre volonté de bien servir les citoyens du Québec, nous nous engageons à travailler ensemble afin que des actions concrètes découlent de ce *Colloque sur l'avenir des bibliothèques publiques du Québec*.

Suzanne Payette, présidente de *Les Bibliothèques publiques du Québec* (BPQ)
Aline Perry, présidente de *Réseau BIBLIO du Québec* (RBQ)

2 POUR UNE VISION COMMUNE DU DÉVELOPPEMENT FUTUR DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

2.1 L'origine du colloque

À l'origine de ce tout premier colloque réunissant les professionnels des bibliothèques publiques du Québec, se trouve le besoin de discuter collectivement de leur développement et de la mise en réseau des établissements. Un exercice qui par son importance relève de la même exigence d'accessibilité et de démocratisation de l'information que celle qui a motivé les travaux de la Commission Sauvageau en 1987², l'adoption de la Politique de la lecture et du livre « Le temps de lire, un art de vivre » en 1998, et la création de la Grande Bibliothèque, ouverte en avril 2005.

Si, par le passé, les deux grands réseaux de bibliothèques publiques au Québec ont surtout évolué en parallèle, depuis quelques années, dans la foulée de la création de la Grande Bibliothèque, *Les Bibliothèques publiques du Québec* (BPQ) et *Réseau BIBLIO du Québec* (RBQ) se sont donné un lieu de concertation contribuant à leur rapprochement : un comité conjoint de travail.

Le colloque résulte des travaux de ce comité. L'idée y a germé d'organiser une rencontre commune offrant l'occasion aux membres des deux associations de mieux se connaître et de trouver, au-delà de leurs différences, ce qui les rassemble. Ainsi, plus de 150 professionnels de toutes les régions administratives du Québec ont été invités à discuter des principaux enjeux liés à la mise en réseau et au développement des bibliothèques publiques au Québec. Des représentantes du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) se sont jointes au comité chargé d'organiser le colloque.

Les objectifs de la démarche

Le but premier de ce projet conjoint est l'émergence d'une vision commune quant aux priorités à retenir pour le développement des bibliothèques publiques du Québec au cours des prochaines années. Il était donc important qu'à la suite de ce colloque on assure le suivi et la mise en œuvre des orientations prioritaires conjointes identifiées en plénière. Et ce document, réalisé sous la gouverne du comité organisateur du colloque, en est une première expression.

Ainsi, les priorités décrites au point cinq du présent document, sont toutes reliées aux trois grands objectifs du colloque, à savoir :

- 1) identifier les principaux enjeux de développement;
- 2) imaginer des solutions collectives novatrices;
- 3) mobiliser les membres et susciter leur engagement à travailler en concertation sur les dossiers prioritaires identifiés.

2.2 Les participants et le déroulement

C'est donc avec ces objectifs en tête que les participants au colloque, les membres du personnel des bibliothèques publiques et de Réseau BIBLIO du Québec ainsi que les représentants de BAnQ et du MCCCF ont entrepris de discuter, en ateliers et en plénière, de trois thèmes :

- 1) l'évolution des clientèles;
- 2) l'évolution des services;
- 3) les défis pour le personnel et pour les bibliothèques publiques du Québec.

² Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec, dirigée par monsieur Philippe Sauvageau.

Après l'ouverture du colloque par madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, et la présentation de l'état des lieux des bibliothèques publiques québécoises par madame Hélène Roussel, directrice générale de la diffusion à BAnQ, les participants se sont regroupés en ateliers, avec pour mission d'identifier trois priorités d'action pour chacun des trois thèmes discutés. Elles sont l'objet du chapitre cinq.

Lors de la plénière – précédée par une conférence de monsieur Rosaire Garon, sociologue et professeur associé à l'UQTR, intitulée *Usage de la bibliothèque publique et pratique de la lecture au Québec* – les échanges ont permis de convenir de trois grandes propositions. Ces dossiers, qui sont autant de défis à relever pour toutes les bibliothèques publiques du Québec, sont ceux qui baliseront le travail collectif dans les prochaines années.

Par la suite, monsieur Fernand Lévesque, directeur général des politiques, du patrimoine et du financement au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), a livré un message de clôture. Il a notamment rappelé que « l'enjeu n'est rien de moins que d'assurer une égalité d'accès, c'est-à-dire de faire profiter de l'avancement technologique tous les établissements du réseau public répartis dans toutes les régions du Québec. »

Les chapitres suivants illustrent l'importance des bibliothèques publiques pour le Québec; ils témoignent de la détermination de celles et de ceux qui y travaillent à débattre des enjeux qui influenceront leur développement dans l'avenir. Un avenir où les défis qu'auront à relever les administrateurs, les professionnels, les employés et les bénévoles sont étroitement liés au développement culturel des communautés québécoises, qu'elles soient urbaines ou rurales.

Pour une lecture dynamique du document

Pour une lecture et une compréhension plus dynamiques des travaux et des résultats de ce tout premier colloque organisé par les deux grands réseaux de bibliothèques publiques du Québec, on trouve, à la suite des textes des conférences de madame Lise Bissonnette et de messieurs Rosaire Garon et Fernand Lévesque, la présentation et l'analyse du profil actuel des bibliothèques publiques du Québec, suivie des résultats des travaux en ateliers, des principales recommandations et de quelques propositions pour assurer le suivi du colloque.

3 LES CONFÉRENCES

3.1 Le mot d'ouverture de madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de BAnQ

« Pour aller de l'avant, il fallait, il faut d'abord et avant tout des personnes convaincues, animées du souci du service public. »

« C'est avec un plaisir d'un genre particulier, mêlé de contentement rétroactif, que nous vous accueillons aujourd'hui, à l'auditorium de la Grande Bibliothèque de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, à quelques jours du deuxième anniversaire d'ouverture de l'édifice qui, dans moins d'une heure, sera envahi comme chaque matin de lecteurs et d'abonnés heureux.

Pour me préparer à vous rencontrer, je suis retournée spontanément à mes souvenirs d'un Forum semblable, tenu à Shawinigan en septembre 2000, alors que la Grande bibliothèque du Québec – comme on l'appelait alors – n'était encore qu'un projet dont il faut bien avouer qu'il suscitait doute et inquiétude. Et cela même au sein des participants à l'événement qui m'avaient invitée à prononcer le discours de clôture qu'un observateur français allait quelques mois plus tard qualifier, dans une revue professionnelle, de « vertueuse déclaration d'intentions ». Le sens de son observation était évidemment de déposer déjà la pierre tombale sur le projet et sur nos perspectives de collaboration harmonieuse.

C'est donc avec une satisfaction certaine que j'ai relu ma « vertueuse déclaration d'intentions », notamment la partie de mon allocution qui portait sur « nos chantiers actuels et futurs ». Je vous les rappelle :

- o la mise en réseau des catalogues de l'ensemble des bibliothèques québécoises;
- o la négociation d'achats regroupés;
- o la négociation de licences collectives d'utilisation de banque de données et de documents électroniques;
- o la mise à disposition des documents et études diverses réalisées par la GBQ;
- o le partage du savoir-faire professionnel et technologique;
- o le centre de documentation et d'expertise utile aux bibliothèques publiques;
- o la coopération culturelle.

Aujourd'hui, la description de ces chantiers se présente parfois sous d'autres termes. Certains sont complétés et d'autres sont bien engagés mais encore en développement. Mais il est avéré que nos intentions n'ont pas été de simples vues de l'esprit. Il en va de même, et c'est là notre meilleure réponse aux pessimistes, de l'évocation explicite que je faisais alors du travail en réseau qui attendait toutes les bibliothèques publiques, petites, moyennes, et grandes. Les travaux de la Table de concertation des bibliothèques, qui aura toutefois dû attendre 2002 pour être convoquée, ont récemment donné lieu à un rapport unanime à la ministre de la Culture et des Communications dans des domaines aussi concrets que le traitement documentaire, le catalogue collectif et le PEB. C'est d'ailleurs grâce à cette unanimité que la plus récente proposition budgétaire du gouvernement du Québec – dont nous espérons qu'elle sera reconduite dans notre secteur d'activités – prévoyait un investissement récurrent de plus de deux millions de dollars pour la mise à niveau technologique des bibliothèques publiques, préalable indispensable à ces progrès en réseau.

Si j'insiste pour rappeler ce chemin parcouru, ce n'est pas simplement pour le plaisir (tout de même avouable) de donner tort aux prophètes de malheur. C'est surtout pour affirmer, encore une fois, qu'une vaste entreprise, quand elle repose sur des besoins réels et sur des raisons justes, peut surmonter le fatalisme trop souvent présent dans les milieux culturels.

Et pour traverser ainsi les obstacles, ne recourons pas aux clichés de la vision, de l'audace, et autres vertus abstraites. Pour aller de l'avant, il fallait, il faut d'abord et avant tout des personnes convaincues, animées du souci du service public. Ce matin, je tiens à remercier ceux et celles, si nombreux, de tous réseaux, de tous horizons, de toutes formations qui ont accepté de mettre leur expérience, leur conviction, leur savoir-faire au service de l'élaboration du réseau qui commence à prendre forme. On les trouve au sein de l'association Les Bibliothèques publiques du Québec et de Réseau BIBLIO qui nous rassemblent aujourd'hui. On les trouve au ministère de la Culture et des Communications dont les cadres et professionnels ont suivi nos travaux avec un intérêt actif. On les trouve évidemment chez le personnel de BAnQ.

C'est ainsi que nous avons pu ouvrir et maintenir de multiples lignes de communications efficaces tant autour de la Table de concertation que dans des dizaines de réunions associatives, au sein de nos comités de consultation, de notre conseil d'administration. Les liens de confiance sont établis. « Nous apprenons à nous apprivoiser, nous arriverons à nous épauler », avais-je encore espéré en 2000.

Ce temps est venu, les instruments font consensus. Au cours de la journée, nous allons définir encore plus avant les formes déjà bien engagées de nos collaborations et nous allons même en explorer de nouvelles que nombre d'entre vous ont commencé à suggérer. En 2000, par exemple, nous pouvions à peine imaginer les possibilités qu'ouvriraient la bibliothèque virtuelle, les services à distance, les télécommunications comme outil de mise en réseau. En 2000, nous n'avions aucune façon de prévoir le rapprochement désormais acquis de bibliothèque et archives, qui semble vouloir trouver écho dans toutes les régions, sous de multiples formes.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, je le redis avec force et amitié, accompagne les bibliothèques publiques du Québec; l'institution fait partie de leur univers. Nous vous savons gré d'avoir choisi de camper cet univers en nos murs. Les gestes symboliques ont leur importance; ils parlent, et parler vrai, c'est la mission même d'un colloque. Je vous le souhaite non seulement fructueux, mais aussi ambitieux. »

3.2 Usage de la bibliothèque publique et pratique de la lecture au Québec, présentation de monsieur Rosaire Garon, sociologue et professeur associé à l'UQTR³

« ...la bibliothèque publique joue un rôle irremplaçable dans la diffusion de la connaissance. Son devenir n'est pas lié au livre mais plutôt au partage du savoir. »

« Qu'elle soit d'Alexandrie, d'Éphèse, de Victoriaville, la bibliothèque publique joue un rôle irremplaçable dans la diffusion de la connaissance. Son devenir n'est pas lié au livre, mais plutôt au partage du savoir. Entre silence(s) et parole(s), elle doit devenir ou redevenir le lieu d'expression de la démocratie. Et le profil du lectorat québécois que je vous présente illustre, à des degrés divers, l'influence de la bibliothèque publique sur l'accessibilité au savoir. Ainsi, en 2004, 57,7 % des lecteurs y empruntent leurs livres. Qui sont-ils? Quelles sont leurs habitudes de lecture? Qu'en est-il du lectorat québécois?

Le caractère distinctif du lectorat québécois

Nous pouvons répondre à ces questions, car le Québec, tout comme la France et les États-Unis, est l'un des rares états à disposer d'une série de données sur les pratiques culturelles de ses citoyens. En 25 ans, le ministère des Communications a réalisé six sondages, le premier en 1979 et le dernier, en 2004. L'analyse succincte présentée ici souligne les grands traits caractéristiques du lectorat québécois; elle aborde l'évolution de la lecture, le profil du lectorat et les habitudes de lecture des lecteurs.

3.2.1 L'évolution de la lecture de 1979 à 2004

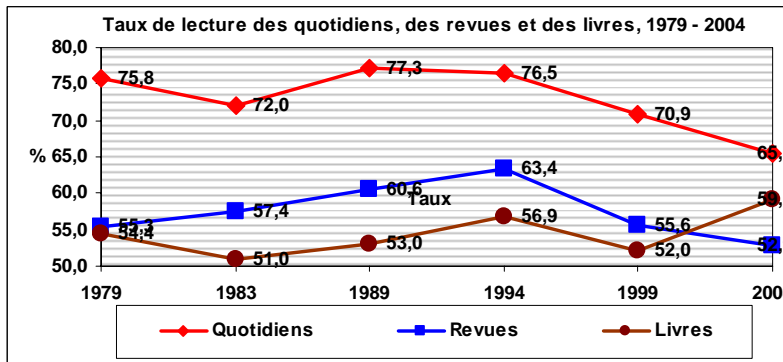


Tableau n° 1

Entre 1979 et 1999, le taux de lecture des livres a connu une baisse à deux reprises : de 1979 à 1983, alors qu'il perdait 3,4 points, passant de 54,4 % à 51 %, et de 1994 à 1999, alors qu'il perdait 4,9 points après une remontée de 6,9 points sur 11 ans, soit une perte de 1,5 point de plus qu'en 1983. Depuis ce temps, le taux de lecture a cru de 7,2 points pour atteindre son plus haut niveau en 2004 avec 59,2 points. Quant aux revues, elles sont en constante

progression de 1979 à 1994, passant de 55,3 % à 63,4 % en 15 ans, puis elles baissent jusqu'à 52,9 % en 2004. Pour les quotidiens, le taux de lecture n'a cessé de décroître depuis 1989.

3.2.2 Le profil du lectorat : sexuellement différencié, plutôt âgé et instruit

Un lectorat sexuellement différencié – Comme l'indique le tableau n° 2, selon les données de 2004, à l'exception des quotidiens et des magazines sur Internet, les femmes lisent plus que les hommes. Et selon celles de 1979 à 2004, suivant sensiblement la même courbe, avec une baisse de 1994 à 1999, l'écart concernant le taux de lecture des livres demeure aussi grand entre les deux sexes. De 19,2 % en faveur des femmes en 1979, l'écart diminue à 17,4 % en 2004 : une augmentation du taux de lecture de 3,9 % pour les femmes et de 5,7 % pour les hommes.

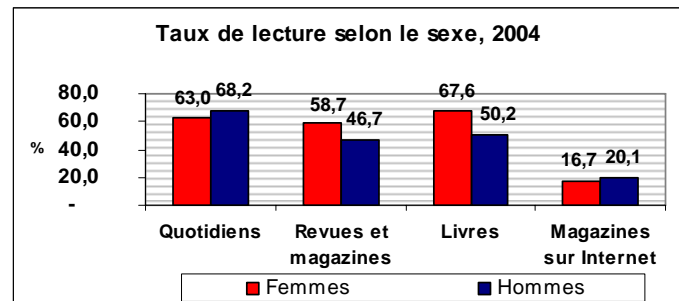


Tableau n° 2

³ La version intégrale de cette présentation est accessible sur Internet aux adresses suivantes : <http://bpg.org>, <http://www.reseaubibliodisquebec.gc.ca>, <http://www.banq.gc.ca>.

Un lectorat plutôt vieillissant – Le lectorat québécois est sexuellement différencié et il est aussi plutôt âgé et vieillissant. C'est ce que l'on constate à la lecture des tableaux n^{os} 3 et 4. De 1989 à 2004, l'âge moyen des lecteurs de quotidiens, de revues et de livres est de 40 ans et plus. Quant au taux de lecture de livres selon l'âge, il s'inverse complètement de 1979 à 2004, alors qu'il suit une courbe descendante en 1979 et une courbe ascendante en 2004. En 1979, se situant d'abord à 60,0 % chez les 15-24 ans, ensuite à 65,0 % chez les 25-34 ans, ce taux baisse graduellement pour se situer à 60,8 % chez les 35-44 ans, puis à 46,6 % chez les 45-54 ans, jusqu'à 38,8 % chez les 55 ans et plus. Par contre, en 2004, à partir du troisième groupe d'âge, les 35-44 ans, le taux de lecture s'éloigne de la courbe de 1979 et connaît une constante progression, passant de 57,0 % chez les 35-44 ans, à 61,7 % chez les 55 ans et plus. On constate donc une réduction des écarts intergénérationnels et un renouvellement du lectorat du livre par les générations vieillissantes.

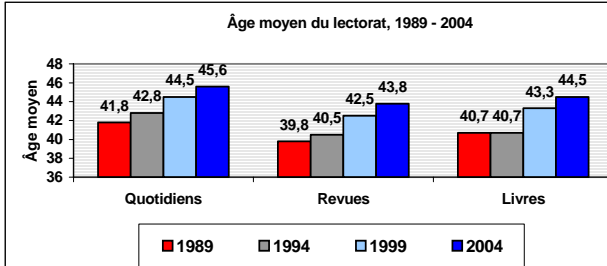


Tableau n^o 3

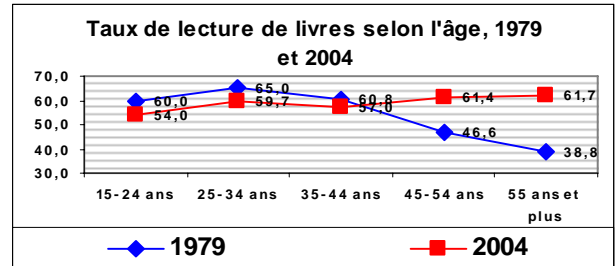


Tableau n^o 4

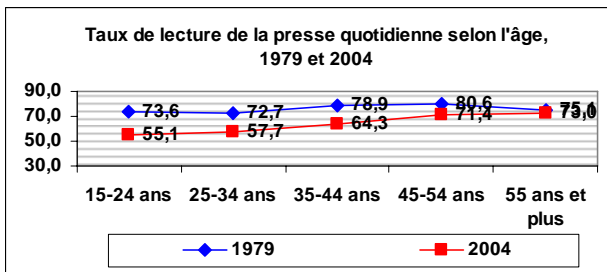


Tableau n^o 5

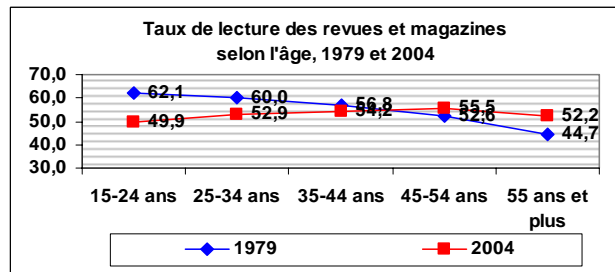


Tableau n^o 6

De plus, selon les tableaux n^{os} 5 et 6, on constate une baisse d'effectifs du lectorat de la presse quotidienne chez les jeunes générations et un renversement de tendance chez le lectorat des revues et magazines entre 1979 et 2004.

Taux de lecture selon les régions – Quant au taux de lecture des quotidiens, des revues/magazines et des livres selon les régions, le tableau n^o 7 montre que l'écart entre les régions éloignées et celles plus centrales passe de négatif, en ce qui a trait au taux de lecture des quotidiens (-5,3 %) et des livres (-12,4 %), à positif pour les revues et magazines (+2,1 %). C'est donc que l'écart négatif le plus grand touche les livres; les régions périphériques (-6,3 %) et celles intermédiaires (-6,4 %) étant environ deux fois moins touchées que les régions éloignées.

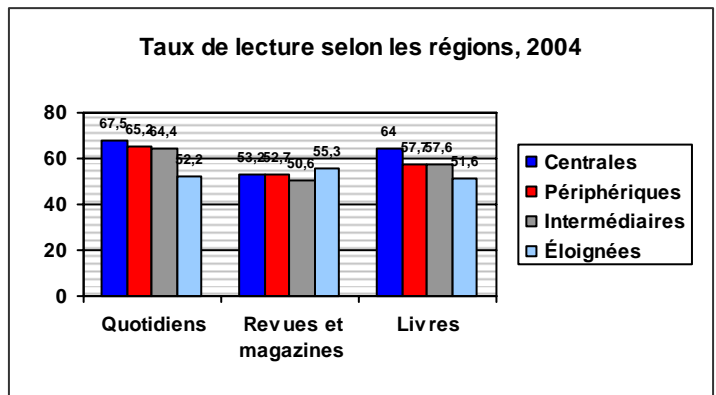


Tableau n^o 7

Un lectorat recruté parmi les classes instruites et mieux nanties – La scolarité et la provenance socioéconomique des lecteurs précisent davantage le portrait du lectorat québécois. Dans le tableau n° 8, on voit que, en 2004, le taux de lecture varie de 39,2 % à 71,8 %, selon que les lecteurs aient un niveau de scolarité primaire, secondaire, universitaire ou post-gradué, un écart de 32,6 %.

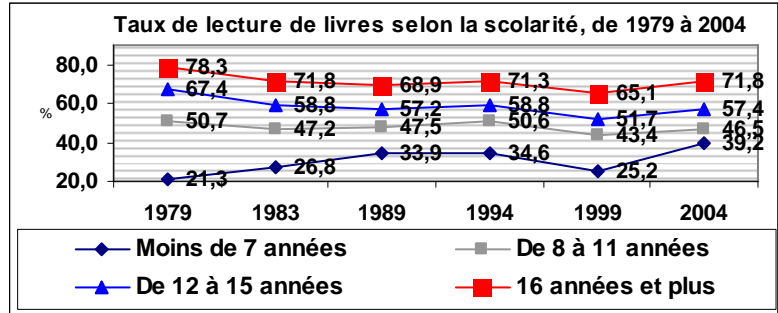


Tableau n° 8

Ce tableau illustre aussi que le taux de lecture chez ceux ayant moins de sept années de scolarité a augmenté de 14 % entre 1999 et 2004.

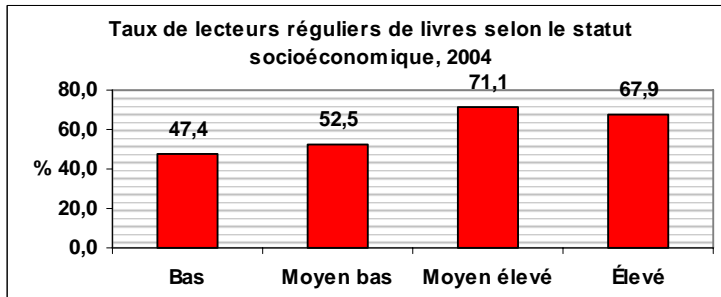


Tableau n° 9

On observe donc une tendance : la lecture régulière de livres est en baisse parmi la population plus instruite, mais à la hausse parmi celle qui l'est le moins. Quant au statut socioéconomique, le tableau n° 9 montre que selon qu'il soit bas (47,4 %) ou élevé (67,9 %), le taux de lecteurs réguliers de livres est faible ou fort.

Le profil linguistique des lecteurs – Trois éléments principaux ressortent des données de 2004 : il n'y a pas de différence significative selon la langue parlée à la maison pour la lecture des quotidiens; les francophones sont plus nombreux à lire des revues et des magazines que les allophones; les allophones sont plus nombreux que les francophones et les allophones à lire des livres

3.2.3 Les habitudes de lecture des lecteurs – 2004

L'enquête de 2004 permet de retracer les habitudes des lecteurs de livres québécois. Ils lisent environ :

- quatre heures par semaine;
- 18 livres par année en 2004 (20 en 1999);
- six livres d'auteurs québécois par année; de la fiction avant tout : 57,4 % lisent des romans; 12,6 %, des biographies ou autobiographies; 4,1 %, des livres portant sur l'histoire, la généalogie, le patrimoine; 4,3 %, des livres à caractère scientifique; 4,2 %, des livres sur la psychologie et le développement personnel; 17,4 %, d'autres genres littéraires.

Ils lisent, empruntent et achètent des livres pour des motifs variés :

- 70 % des lecteurs lisent pour se détendre et relaxer; 21 % pour s'informer et 9 % pour le travail ou les études;
- 64 % des lecteurs empruntent des livres : 57,7 % le font d'abord à la bibliothèque publique, ensuite aux parents et amis dans une proportion de 34,5 %, puis à la bibliothèque scolaire ou d'entreprise, à raison de 7 %, et enfin, 0,8% ailleurs;
- 70 % des lecteurs ont acheté des livres : dans les librairies à 70,5%, dans les autres magasins à 15,3 %, par abonnement ou à des clubs de livres à 9,1 % et d'autres façons dans 5,1 % des cas;
- les raisons qui ont motivé leur achat de livres : dans 29 % des cas, la connaissance de l'auteur; 21 %, le titre et la présentation; 18 %, les médias; 17 %, sur la recommandation d'un parent ou d'un ami; 5%, pour les études ou le travail, et 2 %, sur le conseil d'un bibliothécaire ou d'un libraire.

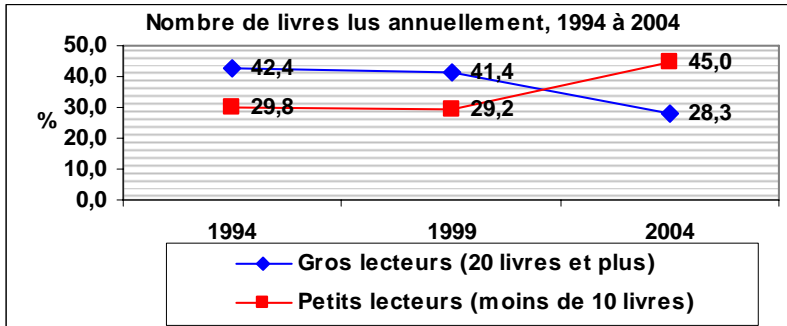


Tableau n° 10

Selon le tableau n° 10, si de 1994 à 1999, le pourcentage des gros (20 livres et plus) comme des petits lecteurs (moins de 10 livres) a connu une légère baisse, en revanche, de 1999 à 2004, le pourcentage de petits lecteurs augmente de 15,8 %, passant de 29,2 % à 45 %, alors que celui des gros lecteurs diminue d'autant, de 41,4 %, baissant de 13,1 %, baissant de 41,4 % à 28,3 %.

3.2.4 Un regard prospectif

Cette brève analyse du lectorat québécois⁴ peut nous guider dans nos politiques; elle peut nous aider à composer avec une société où l'on assiste à une baisse de la culture humaniste, à une décote de la lecture comme marqueur social. De nouveaux gestes de lecture et de recherche apparaissent : sur ordinateur et sur Internet. Une nouvelle pensée, une nouvelle intelligence naissent : signes qu'une nouvelle compréhension du monde nous conduit vers l'émergence d'une nouvelle civilisation.

⁴ Les données sur le lectorat québécois sont tirées des Rapports statistiques 1999 et 2004 disponibles sur le site du MCCC : www.mcc.gouv.qc.ca. Elles proviennent également des publications suivantes : *La culture en pantoufles et souliers vernis*, Rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec, Ministère de la Culture et des Communications, Publications du Québec, 1997, 228 p. *Déchiffrer la culture au Québec, 20 ans de pratiques culturelles*, Ministère de la Culture et des Communications, Publications du Québec, 2004, 387 p.

3.3 Le message de clôture de monsieur Fernand Lévesque, directeur général des politiques, du patrimoine et du financement, au MCCC

« Notre société a besoin de mettre la population en contact avec les véhicules du savoir. »

« Bonjour à tous,

S'excusant de ne pouvoir participer à un événement aussi important, monsieur Gérald Grandmont m'a demandé de le remplacer pour cette allocution de clôture de vos ateliers. Dans le contexte de l'arrivée de notre nouvelle ministre, madame Christine Saint-Pierre, l'équipe sous-ministérielle a dû garder son entière disponibilité pour l'accueillir dans ses nouvelles fonctions.

Je tiens à vous préciser que c'est avec plaisir que j'ai accepté de le remplacer. Depuis deux ans au moins, dans le cadre de mes fonctions de directeur général des politiques, du patrimoine et du financement, j'ai eu le privilège de suivre les travaux de la Table de concertation des bibliothèques présidée par la directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. J'y ai beaucoup appris et j'ai surtout apprécié toute la compétence et le dévouement que ses membres, dont les représentants de vos réseaux, y ont mis pour bien articuler les problématiques et les enjeux du développement des bibliothèques au Québec.

Les membres de la Table de concertation ont travaillé fort à la recherche de solutions porteuses. La ministre de la Culture et des Communications a bien reçu le résultat des travaux de la Table et elle a même demandé d'en examiner finement toute la faisabilité.

Je constate avec plaisir que Réseau BIBLIO et l'association Les Bibliothèques publiques du Québec se sont unis pour organiser l'événement d'aujourd'hui. Cet événement crée un *momentum* fort dans le contexte d'accueil d'une nouvelle ministre de la Culture et des Communications. Compte tenu des préoccupations qui sont actuellement les nôtres et qui ont trait à la mise en commun des ressources, le partenariat qui vous anime annonce des collaborations fertiles qui ouvriront la voie à un nouveau dialogue avec les interlocuteurs des pouvoirs publics de tous les paliers de gouvernement.

Avant de vous faire part des prospectives et perspectives qu'inspire ce thème crucial pour notre société, j'aimerais vous rappeler quelques principes de base qui ont, ces dernières années, guidé les actions du Ministère en matière de bibliothèques publiques.

Plus que jamais, notre société a besoin de mettre la population en contact avec les véhicules du savoir. Cela est non seulement essentiel au bien-être de la population, mais c'est primordial pour la santé économique et intellectuelle de la communauté dans son ensemble. Par le livre et la lecture, nos concitoyens s'ouvrent sur le monde, enrichissent leur imaginaire, et s'habilitent à une participation active au développement du Québec. Situées sur la ligne de front du savoir et de la démocratisation de la culture, nos bibliothèques se positionnent donc comme des établissements de premier plan, accessibles pratiquement partout sur le territoire. Institutions essentielles à la diffusion de la connaissance, au développement intellectuel et culturel des jeunes et à l'avancement du Québec, les bibliothèques sont proches du citoyen, au cœur des communautés.

Les chiffres nous apprennent que la proportion de la population ayant accès aux services d'une bibliothèque dépasse désormais les 95 %, toutes régions confondues. Partout au Québec, nous assistons à une hausse importante du taux de la fréquentation des bibliothèques publiques, qui est aujourd'hui de près de 48 % des citoyens, par rapport à 34,3 % en 1989.

Les rapports du Ministère témoignent d'efforts constants déployés sur le terrain pour accélérer cette encourageante tendance. Ainsi, nous avons engagé des investissements importants dans la construction et la mise aux normes des bibliothèques, poursuivi l'amélioration des collections des bibliothèques publiques et travaillé à étendre le réseau de ces établissements qui offrent la gratuité des services de base aux citoyens.

Pour la seule année 2006-2007, le gouvernement a versé 16,4 millions de dollars à 106 bibliothèques publiques autonomes pour l'achat de livres. Pour ce même exercice, 11 Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques se sont partagé un montant de 8,5 millions de dollars. Voici deux ans, le Ministère a aussi, de concert avec la Bibliothèque nationale du Québec, accompli le dernier droit menant à l'ouverture de cette Grande Bibliothèque dans laquelle nous nous réunissons aujourd'hui et qui est un sujet de grande fierté pour les Québécois. Ce bâtiment-institution, qui est le vaisseau amiral de notre réseau de bibliothèques, répond au besoin collectif de bâtir une société où les arts et les lettres font partie du quotidien de tous les citoyens.

Malgré ces efforts louables et considérables, nos bibliothèques devront relever encore de grands défis pour les prochaines années. Entre autres, elles devront tenir compte – et, surtout, tirer parti – d'un contexte de changements technologiques qui modifient constamment les voies d'accès au savoir et à la culture.

Créée en 2002, la Table de concertation des bibliothèques a permis d'amorcer une réflexion sur les nouvelles missions de la bibliothèque publique et sur ses clientèles. Sa réflexion a avant tout porté sur le nécessaire partage des ressources entre bibliothèques publiques et, ultimement, entre l'ensemble des établissements du Québec.

La mise en réseau des bibliothèques publiques figure en tête des solutions identifiées. De nombreuses initiatives sont déjà prises en ce sens dans plusieurs régions. À Montréal, ce sont plus de 26 établissements qui sont à compléter leur mise en réseau et dans des régions comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Capitale-Nationale l'intégration des services avance d'un bon pas. Bien entendu, cette mise en réseau suppose une série d'opérations préalables, clairement identifiées par la Table de concertation :

- une mise à niveau technologique des bibliothèques, qui permettra de combler les besoins en rattrapage de chaque bibliothèque publique autonome et les besoins liés à la formation du personnel;
- la mise en œuvre d'un catalogue collectif;
- une réorganisation du traitement documentaire et l'instauration de la gratuité des notices.

On voit déjà les avantages d'un tel plan : un catalogue intégré unira les collections des bibliothèques publiques autonomes et affiliées, avant de s'étendre aux établissements universitaires et scolaires.

La mise en place d'un guichet unique, conséquence de la réorganisation du traitement documentaire, permettra de rationaliser les ressources, d'éviter les doublons, d'accélérer les délais de traitement et d'éviter l'utilisation illégale des notices.

L'instauration de la gratuité des notices bibliographiques permettra enfin de maximiser l'impact du guichet unique et profitera à l'ensemble des établissements. Le guichet serait d'abord constitué du catalogue unifié de BANQ et des notices de Services documentaires multimédia (SDM), un organisme financé par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports. Se joindront à cette base divers catalogues existants pour lesquels il faudra négocier des ententes.

L'enjeu n'est rien de moins que d'assurer une égalité d'accès, c'est-à-dire de faire profiter de l'avancement technologique tous les établissements du réseau public répartis dans toutes les régions du Québec. L'accès à l'information n'est pas encore le même pour tous, nous le savons. Le développement de l'économie du savoir suppose que le dit fossé numérique séparant des groupes de citoyens selon leur richesse, leur région ou leur éducation puissent être comblés dans les meilleurs délais.

Pour arriver à de tels résultats, des ressources considérables devront être déployées, tant en investissements qu'en personnel.

Conclusion – Face aux enjeux que vos travaux ont mis en lumière et aux objectifs qu'ils mettent de l'avant, le Ministère prend acte du sérieux de l'exercice de consultation et de concertation que vous avez mené. Cette concertation est précieuse pour appuyer l'enclenchement et la mise en œuvre des pistes d'action proposées par la Table de concertation des bibliothèques.

Dans le contexte de l'accueil d'une nouvelle ministre de la Culture et des Communications et de la présentation qui lui sera faite des dossiers majeurs relevant de son mandat, l'équipe du Ministère se fera un devoir de faire état de la qualité et de l'importance de vos consensus pour la perspective de succès de ces actions. Ces arguments auront sûrement leur poids pour l'élaboration d'un prochain budget.

Au nom de monsieur Grandmont et de toute l'équipe ministérielle dédiée à l'avenir des bibliothèques, je tiens à remercier les organisateurs de ce colloque pour tout le temps et l'énergie donnés à la réflexion sur l'avenir de nos bibliothèques. »

(Le texte lu fait foi)

4 LE PROFIL DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC ⁵

La bibliothèque publique a su s'inscrire de façon dynamique dans son milieu.

Sans relâche, les bibliothèques publiques du Québec ont fait valoir l'importance d'investir dans leur développement, d'une part afin de rattraper le retard observé par rapport aux bibliothèques des grandes villes canadiennes, notamment au plan des collections et des lieux, et d'autre part pour réussir à prendre le virage technologique, deux facteurs susceptibles d'augmenter la fréquentation et le nombre d'abonnés.

Depuis quelques années, avec la création de la Grande Bibliothèque et son rôle de soutien auprès des bibliothèques du Québec, avec également certains plans de rattrapage, notamment ceux du réseau des bibliothèques de Québec ou de Montréal et ceux des autres villes fusionnées, on assiste à un juste retour des choses. Désormais, parce qu'elle a su s'inscrire de façon dynamique dans son milieu, la bibliothèque publique occupe une place importante et joue un rôle essentiel dans le développement culturel du Québec. Non seulement elle répond davantage aux besoins de ses clientèles, mais elle est également un lieu de formation des publics qu'elle initie, entre autres, aux arts visuels et d'interprétation. C'est pourquoi les défis actuels et futurs des enjeux de développement des bibliothèques publiques sont étroitement liés aux conditions de vie des milieux dans et avec lesquels elles évoluent. Ce qui suit cerne la question en abordant les sujets suivants :

1. la situation actuelle des bibliothèques québécoises : quelques comparaisons;
2. les tendances observées aux plans des services et des clientèles;
3. les enjeux et les défis.

4.1 La situation actuelle des bibliothèques québécoises : quelques comparaisons

Ce chapitre résume la présentation de l'état des lieux, des tendances et défis faite en début de colloque pour positionner et susciter les discussions des participants. Il a été choisi de limiter la comparaison des bibliothèques québécoises à deux autres provinces canadiennes, soit l'Ontario – une référence toujours d'actualité pour les bibliothèques publiques canadiennes – et la Colombie-Britannique qui, elle, connaît un essor de son réseau de bibliothèques depuis plusieurs années. L'exercice nous fournit donc de bons indices sur l'évolution des bibliothèques publiques du Québec en ce qui concerne :

1. la population desservie et le nombre de bibliothèques;
2. le pourcentage de la population desservie, le taux d'abonnement et les visites per capita;
3. le nombre de livres et de prêts per capita, et le PEB par 1 000 habitants;
4. le nombre d'employés et de bibliothécaires, les questions de référence.

4.1.1 Le pourcentage de la population desservie et le nombre de bibliothèques

Sur une période de dix ans, de 1994 à 2004, alors que la population desservie par les bibliothèques publiques québécoises augmente de 7 208 000 à 7 543 000, le nombre de bibliothèques diminue de 171, passant de 968 à 964, de 1994 à 2000, pour chuter à 797, en 2004. Cela s'explique principalement par les fusions et les défusions municipales. Toutefois, le nombre de points de service, lui, n'a pas diminué.

Plus de points de service en 2004

Plus de points de service au Québec

⁵ Les données présentées dans ce chapitre proviennent principalement des sources suivantes : Statistiques des bibliothèques publiques du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (ministères), Institut de la statistique du Québec et Observatoire de la culture et des communications du Québec, Canadian Urban Libraries Council (CULC) et Données du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles + Statistiques Canada.

Si l'on compare ces données avec celle de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, on découvre une situation analogue à celle du Québec, tant pour le nombre de bibliothèques que pour les points de service. Toutefois, il est intéressant de souligner qu'en 2004, le nombre de bibliothèques est proportionnellement plus élevé au Québec qu'en Ontario et qu'en Colombie-Britannique (voir le tableau n° 11).

BIBLIOTHÈQUES QUÉBÉCOISES ET CANADIENNES			
	1994	2000	2004
POPULATION			
Ontario	-	11 685 000	12 407 000
Colombie-B.	3 574 000	4 029 000	4 196 000
Québec	7 208 000	7 363 000	7 543 000
BIBLIOTHÈQUES			
Ontario	-	520	404
Colombie-B.	-	-	-
Québec	968	964	797
POINTS DE SERVICE			
Ontario	-	1 249	1 112
Colombie-B.	246	231	238
Québec	nd	nd	1046

Tableau n° 11

4.1.2 Le pourcentage de la population desservie, le taux d'abonnement, les visites per capita

Au Québec, 95 % de la population est desservie par une bibliothèque publique.

Comme l'indique le tableau n° 12, en dix ans, de 1994 à 2004, le Québec a réussi à augmenter de quatre points le pourcentage de la population desservie par les bibliothèques publiques, passant de 91 % à tout près de 95 %, rattrapant presque l'Ontario et la Colombie-Britannique qui, en 2004, desservent respectivement 96% et 98% de leur population.

Bien que plus bas au Québec, le taux d'abonnement suit sensiblement la même courbe que celle des deux autres provinces canadiennes, passant d'environ 28 % à 38 %, de 1994 à 2004, mais accusant, pour l'année 2004, un déficit de 8 % par rapport au taux d'abonnement de l'Ontario et de 25 % comparé à celui de la Colombie-Britannique. Quant aux visites per capita, leur nombre est inférieur au Québec, en 1994 comme en 2004.

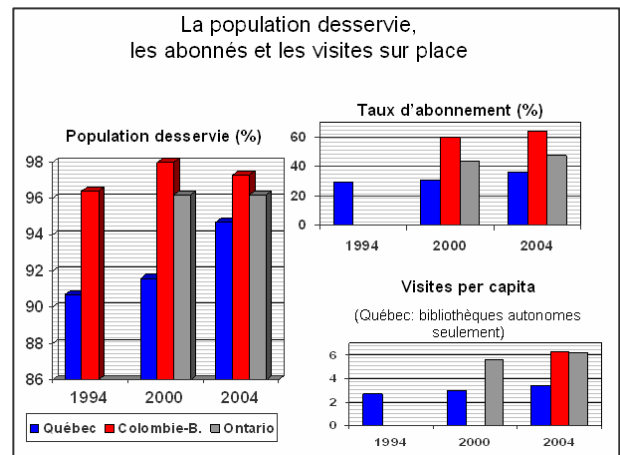


Tableau n° 12

4.1.3 Le nombre de livres et de prêts per capita, et le prêt entre bibliothèques par 1 000 habitants ⁶

Le nombre de prêts per capita augmente de 1% en 10 ans.

En 2004, il est à 6,4, un écart négatif par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique.

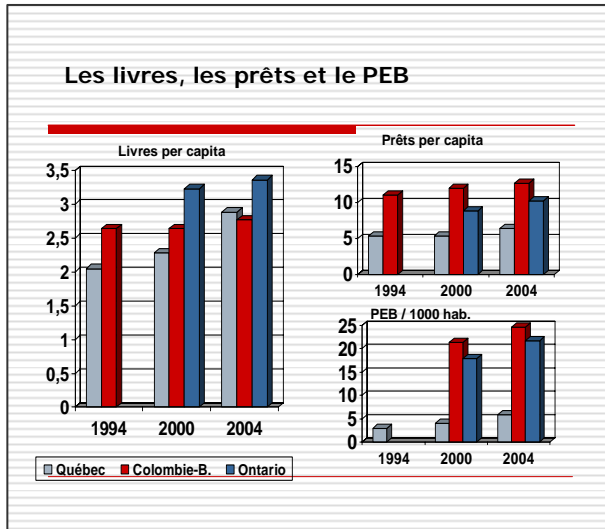


Tableau n° 13

Si, de 1994 à 2004, le Québec rattrape non seulement les deux provinces canadiennes pour le nombre de livres per capita, mais dépasse même la Colombie-Britannique avec 2,8 livres comparativement à 2,7, comme l'indique le tableau n° 13, il affiche un déficit d'environ 0,6 livre per capita par rapport à l'Ontario.

Quant au nombre de prêts per capita, la performance du Québec à ce sujet est moins exemplaire, puisqu'en dix ans ce facteur n'augmente que de 1 %, passant de 5,4 à 6,4, alors que pour 2004, l'Ontario affiche un ratio de 10,2 et la Colombie-Britannique de 12,7.

Si l'on examine le tableau n° 14, on constate que la situation du prêt chez les jeunes est inversement proportionnelle à celle du prêt chez les adultes, l'an 2000 demeurant une année charnière. Alors que la population jeune diminue de façon constante en dix ans, le prêt arrête de fléchir à compter de l'an 2000 pour remonter la pente de 1 %. Inversement, au moment même où la population adulte ne cesse d'augmenter, le prêt suit aussi une courbe ascendante jusqu'en 2000, mais pour ensuite connaître une régression jusqu'en 2004, contrairement au prêt chez les jeunes.

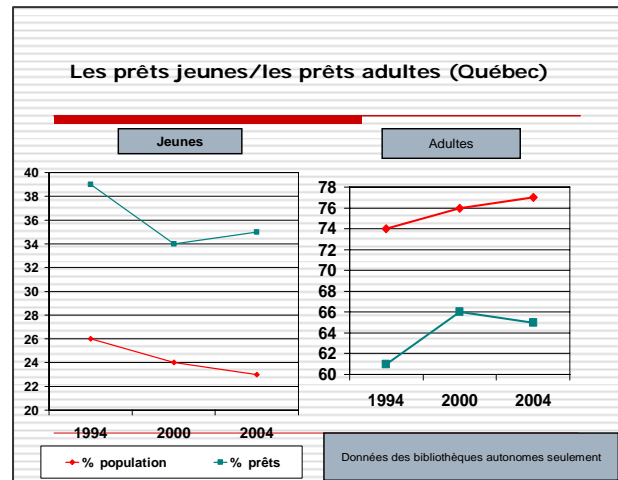


Tableau n° 14

La gratuité en hausse

En 2004, 32 % des bibliothèques tarifent les abonnés, une baisse de 26 % en 10 ans.

Voir tableau n° 18, en annexe

Les dépenses per capita – Les prêts per capita, les visites à la bibliothèque et les abonnés augmentent sensiblement au même rythme que les dépenses per capita. L'an 2000 est encore une fois un moment charnière, puisque l'évolution à la hausse connaît un souffle plus grand à compter de cette période.

L'utilisation à distance – Le virage technologique entrepris par les bibliothèques publiques du Québec est en bonne voie de réalisation. Dans bon nombre de bibliothèques publiques, la mise à niveau technologique et de nouveaux logiciels facilitent la mise en réseau des établissements et permettent d'offrir aux usagers des services à distance tels que l'abonnement, le prêt, le renouvellement ou la recherche.

⁶ Les données de 2005 de la Grande Bibliothèque sont ajoutées aux statistiques de 2004 des bibliothèques québécoises.

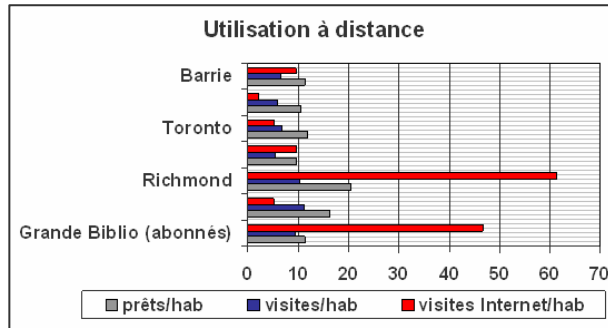


Tableau n° 15

Ainsi, en se référant au tableau n° 15, on découvre que la Grande Bibliothèque se compare avantagement aux bibliothèques d'autres grandes villes canadiennes performantes en matière de services à distance, pour les prêts comme pour les visites Internet par habitant.

4.1.4 Le nombre d'employés et de bibliothécaires, les questions de référence

Un écart négatif

- Moins de bibliothécaires
- Moins d'employés
- Moins de référence

Si l'on poursuit la comparaison avec les bibliothèques de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, cette fois au chapitre des employés et des bibliothécaires ainsi que des questions de référence per capita qui leur sont adressées, le tableau n° 16 indique que le Québec se classe au troisième rang pour chacune de ces mesures. Et comme, de 1994 à 2004, il ne progresse que très lentement dans chacun de ces domaines, son retard par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique est encore plus marquant.

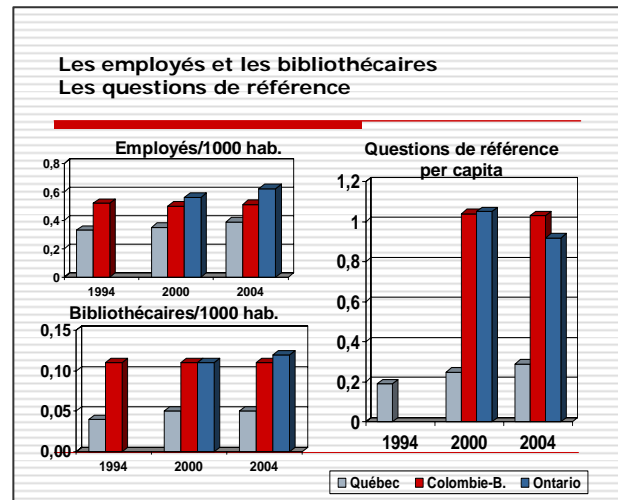


Tableau n° 16

En 2004, le Québec compte près de 0,05 bibliothécaires par 1 000 habitants, comparativement à 0,12 pour l'Ontario, soit un écart négatif de -0,7 bibliothécaires, plus du double. Quant aux employés par 1 000 habitants, le décalage est moins marqué, avec 0,4 employés par 1 000 habitants comparativement à 0,5 pour la Colombie-Britannique et à un peu plus de 0,6 pour l'Ontario. Cependant l'écart est encore plus accentué pour les questions de référence per capita : à peine 0,2 pour le Québec contre 0,9 pour l'Ontario et 1 pour la Colombie-Britannique.

4.2 Les tendances

Un nouvel essor

- Concertation
- Réseautage
- Partenariats
- Accès élargi aux collections

Après avoir connu une sorte de période de dormance caractérisée par un déficit aux plans du personnel, des collections, de l'accessibilité et de la convivialité des lieux, par un faible taux de pénétration et par une baisse des prêts per capita, on constate qu'à compter de l'an 2000, les bibliothèques publiques du Québec connaissent un nouvel essor. Une croissance qui coïncide avec la *Politique de la lecture et du livre* et son plan triennal 1998-2000, de même qu'avec la négociation du virage technologique et la décision de doter le Québec d'une Grande Bibliothèque⁷. Plus que jamais, on reconnaît le rôle majeur de la bibliothèque publique dans la diffusion et la démocratisation de la connaissance et de la culture. Désormais, grâce à l'informatique qui permet le réseautage, lequel à son tour favorise la concertation et les économies d'échelle, la bibliothèque, bien ancrée dans son milieu, étend ses antennes au

⁷ Après une première loi adoptée en 1998 créant la Grande Bibliothèque du Québec (GBQ), l'Assemblée nationale vote une deuxième loi qui fusionne, en 2002, les activités de la Bibliothèque nationale du Québec et celles de la GBQ, créant ainsi une nouvelle société d'État, la Bibliothèque nationale du Québec ou BNQ. En 2006, celle-ci devient Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), par suite de la fusion de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales du Québec. La Grande Bibliothèque, l'édifice de diffusion de BANQ, ouvrait ses portes en 2005.

monde entier grâce à Internet et à des moteurs de recherche plus puissants. Tout cela, au bénéfice des usagers qui eux aussi évoluent.

On observe donc des changements et des mutations dans les services et les usagers. En ce qui concerne les premiers, il est question du réseautage entre les bibliothèques et avec des partenaires du milieu, de la diversification des supports et de l'augmentation des services à distance. Quant aux usagers, on observe une proportion plus forte d'aînés que de jeunes ainsi qu'une augmentation de la population immigrante.

4.2.1 Le réseautage et les services à distance

■ Le réseautage entre les bibliothèques

Bien que n'étant pas répandu partout au Québec, le réseautage entre les bibliothèques publiques est en constante progression. Bientôt, il permettra d'offrir un accès rapide, élargi et diversifié aux différentes collections et aux services des bibliothèques publiques d'une région ou même de partout au Québec, une offre de service améliorée grâce à des procédés tels que les catalogues collectifs, le prêt entre bibliothèques, la livraison électronique de documents et la référence coopérative.

Quant à l'administration et à la promotion des bibliothèques, le réseautage instaure de nouveaux modes de gestion économiques, par exemple le Consortium d'achat de ressources électroniques du Québec (CAREQ). Le travail en réseau favorise aussi les programmes d'animation et de promotion, puisque les échanges plus soutenus encouragent le partage des meilleures pratiques.

■ Le réseautage avec les partenaires

Avec l'informatique et toutes ses technologies, l'information se multiplie, mais elle circule plus rapidement. Les échanges entre les personnes et les groupes sont plus faciles, plus accommodants et dynamiques. Et les bibliothèques publiques ont commencé à saisir cette occasion de s'inscrire davantage dans leur milieu en se rapprochant de partenaires locaux, régionaux et nationaux, à la manière des « community libraries ». De plus en plus, localement et régionalement, on remarque des initiatives de réseautage avec le milieu scolaire, la formation des adultes, les sociétés d'histoire, les groupes d'alphabétisation, les organismes communautaires, ainsi que les groupes culturels, ethniques et autochtones. Selon le milieu et les besoins spécifiques de chacun, le partage d'expertises contribue au développement complémentaire des intervenants concernés.

■ L'accélération de la diversification des supports et les catalogues informatisés

Aux documents imprimés (livres, revues, journaux, bandes dessinées) s'ajoutent des documents audiovisuels, des disques, des films et, plus récemment, des cd-rom, des banques de données, des livres électroniques, des documents numérisés, etc. Cette part des collections augmente de jour en jour. Les catalogues des bibliothèques sont informatisés, et des postes Internet et dans certains cas des réseaux sans fil sont disponibles, sur place, pour les usagers. Certaines institutions offrent à leur clientèle des ressources électroniques, archivistiques et muséales. Avec la technologie qui ne cesse de progresser, le monde virtuel prend de plus en plus de place.

■ L'Internet, les services à distance et la numérisation

Désormais, les services à distance prennent de l'importance. Le lieu bibliothèque est décroissant et multiforme; il s'étend jusqu'à la maison, car il est maintenant possible de s'abonner, de réserver un livre et de renouveler un prêt à partir de chez soi, de son bureau, de l'école ou même de son portable. Tous les livres au bout des doigts ou presque : c'est le tour de magie qu'opère la numérisation des ouvrages du domaine public ou encore de ceux de certains auteurs qui acceptent ce mode de diffusion. Pour qui le souhaite, consulter des encyclopédies, lire à l'écran – chez soi ou à la bibliothèque – des livres d'auteurs de toutes les nationalités provenant des plus grandes bibliothèques du monde, c'est désormais un rêve bien réel.

Plus de services à distance

- Collections numérisées
- Catalogues informatisés et collectifs
- Livraison électronique de documents
- Référence coopérative
- Le monde au bout des doigts

4.2.2 L'évolution de la population québécoise : moins de jeunes, plus d'âinés

- + Aînés
- - Jeunes
- + Immigrants
- + Analphabètes

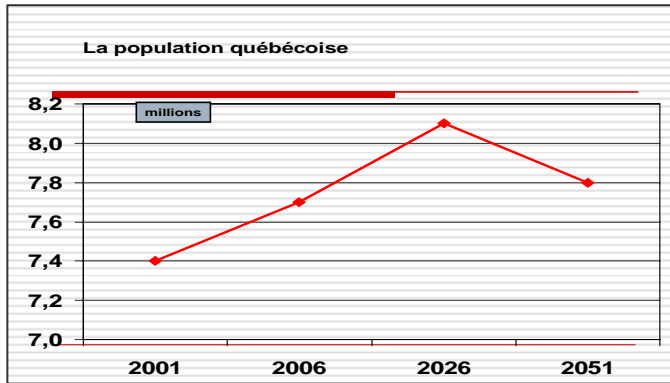


Tableau n° 17

Une analyse prospective indique qu'à compter de 2001, la population québécoise continuera à croître pour atteindre 8,1 millions en 2026, avant de décliner par la suite jusqu'à 7,8 millions, en 2051. Ainsi, d'ici 19 ans, l'ensemble des bibliothèques publiques du Québec verra augmenter sa population à desservir. Une population avec plus d'âinés et moins de jeunes, plus d'immigrants et plus d'analphabètes.

4.3 Les enjeux et les défis

Voici que plusieurs enjeux, et autant de défis, se profilent à l'horizon. L'évolution technologique; le nouvel essor des bibliothèques publiques dans une société de l'information et leur rattrapage en matière de personnel spécialisé, de service d'information et de référence; la création de la Grande Bibliothèque; l'évolution de la population et la diversification des clientèles; l'urgence d'agir pour vaincre l'analphabétisme et le décrochage scolaire : tous ces facteurs influenceront, à des degrés divers, l'offre de service des bibliothèques publiques au cours des prochaines années. D'autant plus qu'ils ont une incidence directe sur la relève et la formation du personnel.

4.3.1 Quatre clientèles cibles : des besoins variés

Les données prospectives sur l'évolution de la population québécoise identifient quatre clientèles cibles pour les années à venir, aux caractéristiques et aux besoins bien spécifiques.

Des besoins variés

- Des jeunes familiers avec l'Internet et Google
- Des âinés qui ont plus de temps pour lire
- Des personnes âgées avec des handicaps pour lire
- Des immigrants à intégrer à la société québécoise
- Des non-usagers difficiles à joindre

Les jeunes

Selon le tableau n° 18, dans toutes les régions du Québec, la tendance sera à la hausse pour la population adulte, de 45 % à 180 %, et à la baisse pour la population jeune, de 0 % à - 50 %, sauf pour Montréal où la population jeune augmentera légèrement. Dans 14 ans, à compter de 2021, la proportion d'âinés sera plus grande que celle des jeunes. Nés avec la technologie, les ordinateurs, le cellulaire, le iPod; familiers avec l'Internet, le clavardage et, pour plusieurs avec l'informatique, les jeunes se sont habitués au caractère quasi instantané de ces techniques. Et pour leurs travaux scolaires, quand vient le temps de faire des recherches, ils choisissent « Google » et compagnie de façon quasi automatique. La qualité de leurs sources d'information en souffre. Les

bibliothèques ont donc à rivaliser avec ces différents moteurs de recherche pour réussir à atteindre les jeunes et à les faire profiter de l'immense richesse de leurs collections. Un défi d'autant plus captivant à relever qu'il passe par le développement de la lecture dès la petite enfance

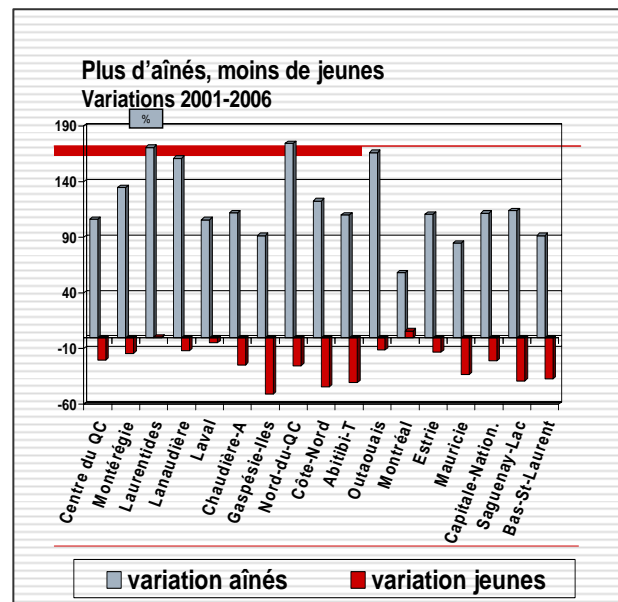


Tableau n° 18

et le tout jeune âge. Déjà plusieurs programmes interactifs font la joie des tout-petits et des plus jeunes comme *Une naissance, un livre* ou encore celui des *Livres dans la rue*. D'autres sont à imaginer ou à essayer.

Les aînés

Les aînés d'aujourd'hui ne ressemblent guère à ceux d'hier. Ils sont plus instruits qu'autrefois et plus enclins à prendre leur retraite tôt – bien que dernièrement l'on observe un retour sur le marché du travail. Ils sont actifs aux plans intellectuel, familial et sportif. Grands-parents et petits-enfants n'ont jamais été si proches. De nouveaux paradigmes voient le jour qu'il sera intéressant d'explorer. Par ailleurs, il est juste de prévoir que les personnes âgées vont connaître une mobilité réduite et une perte d'autonomie. Aussi, les handicaps physiques, visuels et auditifs doivent être pris en compte pour leur garantir une accessibilité au livre.

Plus de temps à consacrer à la lecture ou plus de difficultés à jouir d'un passe-temps accessible, dans un cas comme dans l'autre, qu'il s'agisse des aînés ou des personnes âgées, à coup sûr cela implique une pression à la hausse sur la demande des services des bibliothèques publiques.

Les nouveaux arrivants et les communautés culturelles

Bien qu'elle soit beaucoup plus importante à Montréal, toutes les régions du Québec connaissent une augmentation constante de la population immigrée. Il est légitime de penser que le rythme actuel de l'immigration se maintiendra plusieurs années encore. Bien qu'étant plus nombreuse à Montréal, on retrouve la population immigrante dans presque toutes les régions du Québec. Le français, qui est la langue de communication et donc l'outil premier de l'intégration à la société québécoise, interpelle au premier chef les bibliothèques publiques, car celles-ci jouent un rôle décisif dans la francisation et l'intégration des immigrants à leur société d'accueil.

L'accès libre et gratuit au livre et aux documents contribue à l'intégration des immigrants. Si les collections en langue d'origine leur permettent de garder un lien avec leur culture, ils offrent aussi aux Québécois l'occasion de se familiariser avec d'autres littératures. Quoiqu'il en soit, toute cette question de l'intégration, des services et des collections multilingues devant répondre aux besoins et aux goûts en partie distincts des immigrants, est un enjeu majeur.⁸ Déjà, certains programmes de médiation comme *Contact, le plaisir de lire* et *Mots partagés*, permettent l'apprentissage et l'usage du français dans un contexte de relations interculturelles.

Les non-usagers

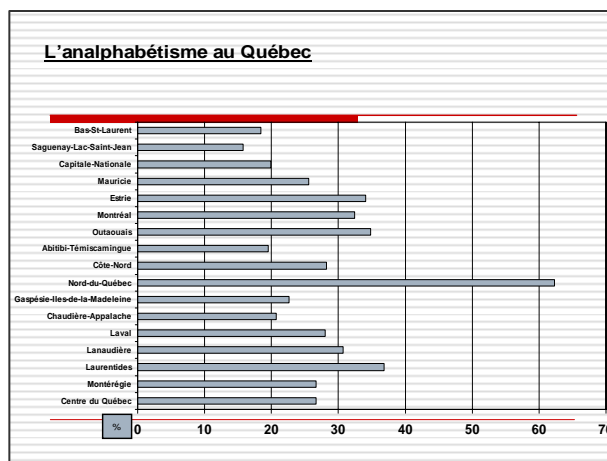


Tableau n° 19

Parmi les non-usagers, qui représentent 60 % de la population québécoise, il y a ceux qui ne savent pas ou peu lire, les analphabètes, et ceux qui le savent mais sont handicapés physiquement, intellectuellement ou socialement, telles que les personnes sans domicile fixe. Un enjeu de société qui concerne et intéresse les bibliothèques publiques, lesquelles sont de plus en plus sollicitées par ces questions.

La situation des analphabètes au Québec préoccupe bon nombre d'intervenants, tant les groupes d'alphabétisation que les services d'éducation des adultes ou les bibliothèques publiques. Et avec le décrochage scolaire qui grimpe en flèche, la situation ne cesse de s'aggraver. Les programmes

d'insertion sociale ne peuvent faire abstraction du problème, car comment être un citoyen à part entière ou retourner sur le marché du travail, sans savoir ni lire ni écrire convenablement.

⁸ À Montréal, la population immigrante est issue de quelque 120 pays différents.

Les non-usagers, 60 % de la population québécoise

- Analphabètes
- Décrocheurs
- Itinérants
- Handicapés physiques ou intellectuels

Un marché du travail qui d'ailleurs exige de plus grandes habiletés en lecture, en écriture et en calcul. C'est pourquoi en plus des « Collections pour tous », de nouvelles collaborations avec les intervenants du milieu sont à explorer et à imaginer. Il en est de même des moyens à adopter pour joindre les personnes qui souffrent de handicaps physiques ou intellectuels.

4.3.2 Les technologies de l'information et les services à distance

Pour saisir pleinement les enjeux et les défis qui ont trait aux services, il est important d'en étudier l'aspect technologique et celui de la valeur ajoutée. Le fait d'étendre les applications des nouvelles technologies, notamment par une mise à niveau des bibliothèques, influence directement l'offre de service aux clientèles identifiées plus haut. Ces défis concernent les sujets suivants.

Les technologies de l'information et des télécommunications

Qu'elles soient réellement nouvelles ou des variantes plus perfectionnées de versions antérieures, des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications voient le jour régulièrement. Il est donc stratégique de mettre à profit ces technologies et de suivre l'évolution des pratiques qu'elles engendrent telles que le SRS, le SMS, le clavardage, les blogues, les caméras, les voix, etc.

Les services à valeur ajoutée, personnalisés et proactifs

L'usage de plusieurs services à valeur ajoutée risque de croître dans l'avenir, car certains sont tributaires de l'évolution des clientèles (exemples : la livraison à domicile et les prêts collectifs à des résidences de personnes âgées). D'autres sont dépendants de l'évolution technologique et de la rapidité à pouvoir s'y adapter, tels que la livraison électronique, les avis de retard préventifs ou les profils de lecture, les fils RSS, les services à distance, les « wikis », etc.

Le guichet documentaire unique et l'évolution dans les supports

Il est trop tôt pour savoir quelles seront les conséquences de l'introduction du guichet documentaire unique, une espèce de métamoteur donnant à l'utilisateur un accès universel à la fois aux bibliothèques, aux archives, aux musées, etc. Mais avec la diversification et l'évolution des médias tout autant que le changement dans les supports d'information, les bibliothèques publiques auront à leur disposition un remarquable outil de diffusion.

**Désormais,
l'ouverture
sur le milieu
définit la
réalité
quotidienne
des bibliothé-
caires et des
employés.**

4.3.3 Le personnel et le nouveau rôle des bibliothèques publiques

En ville comme en régions, la difficulté de renouveler et de retenir le personnel des bibliothèques publiques est préoccupante. Toutes les questions qui précèdent – les tendances, les enjeux et les défis – ont des répercussions sur les employés et les bibliothécaires. C'est pourquoi il convient d'y porter une attention particulière et de questionner le type d'effectifs dont les bibliothèques ont besoin aujourd'hui et demain. En phase avec leurs milieux; davantage sollicitées par les clientèles et les groupes des communautés qu'elles desservent; considérées comme le point focal de l'expression culturelle de leur quartier, de leur ville, de leur région, voire du Québec, désormais, les bibliothèques publiques doivent tenir compte de cette évolution dans leur rôle quand vient le temps de recruter et de garder leur personnel. Il en est de même du perfectionnement et de la formation de la relève, car désormais l'ouverture sur le milieu et les nécessaires partenariats qu'elle entraîne définissent la réalité quotidienne des bibliothécaires et des employés.

5 LES RÉSULTATS D'UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE

Le réseautage et la mise en commun des ressources : un objectif qui instrumente tous les autres.

Parler de l'avenir des bibliothèques publiques du Québec, comme le démontrent les pistes d'actions collectives identifiées par les participants, c'est d'abord parler de bien servir les clientèles, mais aussi du besoin de se concerter pour réussir le réseautage des bibliothèques et la mise en commun des ressources. Car pour s'adapter à l'évolution rapide des technologies de l'information ou encore à la diversification des clientèles et des besoins documentaires, il faut poursuivre et intensifier les efforts en vue d'étendre le réseautage à toutes les bibliothèques publiques du Québec. **Ce grand objectif instrumente tous les autres.**

Ainsi, cet exercice de réflexion collective aura permis d'esquisser une vision commune du développement des bibliothèques publiques. Une réflexion précédée, comme le souligne madame Bissonnette dans son mot d'ouverture, d'un rapport unanime de la Table de concertation des bibliothèques en ce qui a trait notamment au traitement documentaire, au catalogue collectif et au prêt entre bibliothèques.

Le texte suivant rend compte des délibérations en ateliers au cours desquels près de 150 participants ont discuté de l'évolution des clientèles et des services, mais aussi des principaux défis à relever pour le personnel et les bibliothèques publiques. Il fait ressortir trois cibles ou trois priorités d'action convenues, et ce, pour chacun des trois thèmes abordés. Pour compléter ces résultats, le chapitre suivant rappelle les trois grandes recommandations formulées lors du colloque.

5.1 Une meilleure connaissance des clientèles prioritaires

Bien desservir et s'adapter aux clientèles multiples.

Un personnel dévoué, à l'écoute des besoins.

Si d'une part les discussions sur l'évolution des clientèles ont mis en lumière les besoins de plus en plus diversifiés et changeants des usagers de même que leur exigence croissante en termes de rapidité, voire d'instantanéité des services, elles ont par ailleurs souligné toute la problématique des non-usagers, notamment des faibles lecteurs, des analphabètes, des décrocheurs, des handicapés et des sans-abri. Dans l'un comme dans l'autre cas, il est apparu pressant de mieux connaître les diverses clientèles et leurs besoins spécifiques, notamment les jeunes, les aînés, les non-usagers et les populations immigrantes. Trois préoccupations ou désirs ont retenu l'attention des participants.

- 1) Bien desservir et s'adapter aux multiples clientèles – famille, enfants, adolescents, communautés culturelles – et aux non-usagers, et pour y parvenir, chercher à mieux les connaître et à documenter leurs besoins, notamment par des statistiques régionales, locales ou de quartier.
- 2) Démocratiser la bibliothèque et aller vers les non-usagers et les clientèles défavorisées en travaillant hors les murs et en s'associant avec des organismes du milieu tels que les groupes d'alphabétisation, les écoles, les intervenants jeunesse et famille, et ceux qui œuvrent auprès des pauvres et des démunis.
- 3) Intervenir auprès des personnes âgées et de celles dont la mobilité est réduite de façon temporaire ou permanente, et ce, quel que soit leur âge. Trop souvent isolées, elles sont coupées de la vie culturelle et communautaire que peut leur redonner la fréquentation de la bibliothèque.

Ces priorités soulèvent toutefois des interrogations quant à la capacité actuelle des bibliothèques d'être des lieux citoyens qui répondent adéquatement par leurs locaux, leurs collections et surtout leurs ressources humaines à la diversité des clientèles et des besoins identifiés.

5.2 Un accès démocratique et des services à la fine pointe de la technologie

Valoriser par tous les moyens possibles l'accessibilité aux services.

Outre le partage des ressources qui découle davantage du caractère traditionnel du milieu documentaire et de sa tendance à travailler isolément, un mot d'ordre ressort des délibérations sur les services : **accessibilité**. Qu'il s'agisse des heures d'ouverture, de la gratuité, de la multifonctionnalité des locaux, des collections, des services adaptés et plus particulièrement de l'expansion phénoménale des services en ligne – un atout majeur pour étendre le rayon d'action de la bibliothèque – la majorité s'entend pour valoriser par tous les moyens un accès démocratique à des services à la fine pointe de la technologie. Mais pour y parvenir, on devra tenir compte de trois éléments essentiels.

- 1) Assurer l'accessibilité réelle aux bibliothèques et aux services en allant de l'avant avec :
 - la gratuité;
 - l'augmentation des heures d'ouverture;
 - un aménagement convivial des lieux et des collections;
 - la proximité des bibliothèques et des points de service;
 - des services diversifiés et adaptés aux besoins des clientèles dont la livraison de documents à domicile et les prêts entre bibliothèques.

- 2) Soutenir et développer les services à distance par et avec :
 - des services numériques;
 - la référence en ligne;
 - des ressources électroniques;
 - des catalogues plus attirants, améliorés de valeur ajoutée et repérables par des moteurs de recherche;
 - la mise en valeur des sites Web.

- 3) Travailler en concertation et en partenariat avec les autres bibliothèques pour développer :
 - le réseautage des services;
 - le partage des ressources et des expériences;
 - la complémentarité avec certains incitatifs tels que des « coffres à outils » et un soutien monétaire.

On souhaite également être présent dans le milieu, en dehors de la bibliothèque, accueillir les immigrants, renforcer la coopération avec les élus et les services municipaux, travailler en collaboration avec d'autres organismes (par exemple par les prêts en dépôt dans les résidences pour personnes âgées).

5.3 Des effectifs polyvalents à l'écoute de leur milieu

Jadis perçue comme un équipement de loisir, la bibliothèque publique québécoise a prouvé, au cours des deux dernières décennies, qu'elle était en mesure de répondre à une large gamme de besoins, de la lecture détente jusqu'à la formation continue en passant par la sensibilisation des publics aux arts, aux sciences et technologies et à la culture. Cette évolution de son rôle se répercute sur le profil général du personnel qui doit maintenant acquérir des compétences et des habiletés s'écartant de plus en plus du rôle traditionnel du bibliothécaire associé à l'organisation intellectuelle et matérielle des fonds documentaires. Les participants au colloque s'accordent à dire que les bibliothécaires doivent devenir plus polyvalents et plus à l'écoute de leur milieu.

Des mesures incitatives pour recruter et retenir du personnel qualifié en nombre suffisant.

Pour y parvenir, trois projets prioritaires favorisent une nouvelle forme de reconnaissance pour le personnel et les bibliothèques publiques.

- 1) Mettre en place un programme gouvernemental d'incitation à l'embauche d'effectifs professionnels et techniques, et assurer la formation continue du personnel. Pour ce faire :
 - revoir en conséquence les contenus des formations des bibliothécaires et des techniciens en documentation en les adaptant à l'évolution du rôle et de la mission des bibliothèques publiques;
 - revaloriser le rôle du bibliothécaire;
 - réorienter les tâches techniques en fonction de celles reliées aux services à la clientèle;
 - investir dans le recrutement et la rétention du personnel;
 - réajuster les salaires afin qu'ils soient concurrentiels en régions comme en milieu urbain.
- 2) Partager les idées, les outils, les services, l'expertise et les compétences en partenariat avec l'ensemble des bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO, BPQ, BAnQ); c'est-à-dire, accélérer le réseautage et la mise en commun des ressources, et réorganiser le travail et les services techniques en fonction du réseautage et de la valeur ajoutée qu'il implique;
- 3) Acquérir une vision commune du rôle et de la mission de la bibliothèque publique et en faire la promotion pour renforcer sa reconnaissance. Positionner la bibliothèque comme un agent de développement social, économique et culturel à l'échelle locale, régionale et nationale, et faire valoir la contribution spécifique de la bibliothèque publique à la vie culturelle du Québec. Rechercher et encourager l'implication des citoyens et d'organismes partenaires dans la promotion et le devenir des bibliothèques publiques, en développant notamment de nouveaux modes de gouvernance plus inclusifs. Garantir, par une loi sur les bibliothèques publiques, l'accessibilité universelle et gratuite des bibliothèques publiques. Promouvoir et publiciser les services auprès des non-usagers.

6 UNE BIBLIOTHÈQUE CITOYENNE AU SERVICE DE LA POPULATION

6.1 Une bibliothèque en changement

**La
bibliothèque
a la faveur du
public.**

Paradoxalement, avec et en parallèle de la croissance des services à distance, la bibliothèque est de plus en plus un lieu convivial et communautaire, un lieu de socialisation où l'on aime venir pour lire, voir et rencontrer des gens, échanger et discuter dans les clubs de lecture ou lors de rencontres d'auteurs, etc. Ce qui prouve à quel point la bibliothèque citoyenne joue un rôle de premier plan dans la vie des communautés qu'elle dessert. Il faut s'en réjouir, car si la bibliothèque a la faveur du public, si elle connaît une sorte de renouveau dans sa fréquentation et son appréciation, il faut y voir non pas l'effet du hasard, mais celui de la détermination des bibliothécaires et des employés qui ont à cœur de répondre aux besoins de plus en plus diversifiés des clientèles.

Rien d'étonnant, alors, à ce que cette question ressorte clairement dans les rapports d'ateliers. Le sujet le plus discuté, décliné sous toutes ses formes et à tous les temps, est précisément celui des clientèles, suivi de la problématique du recrutement, de la formation et de la rétention du personnel. Dès lors, il est logique que la troisième priorité soit justement le réseautage, perçu comme LE meilleur moyen d'obtenir les résultats souhaités, notamment l'accessibilité des services. Et ces résultats s'articulent autour de trois grandes propositions émanant d'une réflexion collective sur l'avenir des bibliothèques publiques du Québec. Elles sont reprises ci-après, dans l'ordre, c'est-à-dire selon le plus grand nombre de fois où ces questions ont été mises de l'avant, et suivies d'une brève note complémentaire.

6.2 Les principales recommandations ou les premiers lieux de concertation

Des services adaptés aux diverses clientèles

1 Afin de connaître, cibler, développer, fidéliser et consolider davantage les clientèles, il est important de mieux les connaître et de cerner plus précisément leurs besoins. C'est pourquoi les participants recommandent que des études soient entreprises aux plans local, régional et national afin de tracer des portraits statistiques, sociologiques et culturels des usagers et des non-usagers et de mieux adapter leur offre de service au profil de leur clientèle.

Il est ici question autant des clientèles traditionnelles tels que les jeunes, les adolescents et la famille, que des clientèles en croissance telles que les personnes âgées et les communautés culturelles, et d'autres encore comme les personnes analphabètes, à mobilité réduite, sans-abri ou socialement moins favorisées. Il en ressort une volonté de connaître les clientèles locales, d'adapter les services aux besoins de ces nombreuses clientèles, d'en assurer une réelle accessibilité, d'établir des partenariats avec les organismes de nos communautés respectives et de travailler hors les murs. D'être, en somme, une véritable bibliothèque citoyenne.

Des effectifs polyvalents à l'écoute de leur milieu

2 Pour favoriser le recrutement et la rétention du personnel qualifié en nombre suffisant, il est recommandé de mettre en place un programme gouvernemental d'incitation à l'embauche d'effectifs professionnels et techniques, et d'assurer la formation continue du personnel. Pour ce faire, il est suggéré d'une part d'investir dans le recrutement en offrant notamment des salaires concurrentiels, et d'autre part de revoir les contenus de formation des bibliothécaires et des techniciens en documentation en les adaptant à l'évolution du rôle et de la mission des bibliothèques publiques.

Pour l'offre de service des bibliothèques publiques, les participants font ressortir l'importance des ressources humaines, tant rémunérées que bénévoles, et le rôle d'un personnel polyvalent capable d'être à l'écoute de son milieu. La présence d'un tel personnel est considérée comme essentielle pour que la bibliothèque publique remplisse sa mission dans la communauté.

 **La mise en réseau des bibliothèques pour une plus grande accessibilité aux services**

3 Pour réussir à partager les ressources, l'expertise et les services techniques avec l'ensemble des bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO, BPQ, BAnQ), pour assurer l'accessibilité réelle aux bibliothèques – gratuité, augmentation des heures d'ouverture, etc. – et ainsi bonifier et diversifier l'offre de service, partout au Québec, il est recommandé de procéder au réseautage et à la mise en commun des services et des compétences, créant ainsi une valeur ajoutée à l'ensemble des bibliothèques des réseaux.

Les participants reconnaissent que l'amélioration et le développement des services à la population sur l'ensemble du territoire québécois passent nécessairement par le réseautage des bibliothèques publiques. Le partage des ressources et des expertises, la concertation, le partenariat, la mise en commun sont utilisés abondamment pour décrire la relation et la dynamique à créer entre les bibliothèques publiques du Québec, mais également avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que Bibliothèque et Archives nationales du Québec, lesquels sont interpellés directement par la création du réseau des bibliothèques publiques du Québec.

7 LE SUIVI DU COLLOQUE : SE MOBILISER POUR DES PRIORITÉS COMMUNES

Se mobiliser et continuer d'imaginer des solutions collectives novatrices.

Comme l'ont affirmé les présidentes dans leur mot d'introduction, les deux associations à l'origine de ce colloque, *Les Bibliothèques publiques du Québec* (BPQ) et *Réseau BIBLIO du Québec* (RBQ), sont résolues à « travailler ensemble afin que des actions concrètes découlent » du *Colloque sur l'avenir des bibliothèques publiques du Québec*.

Aussi, en réponse aux suggestions des participants dans leur évaluation du colloque, et pour appeler les membres à travailler de concert à la réalisation des priorités d'action mises de l'avant, les représentants des deux associations ont choisi de présenter ici, à la toute fin des Actes du colloque, quelques recommandations associées aux trois thèmes abordés. Elles sont formulées de manière à stimuler la réflexion, la discussion et l'action de tous les intervenants concernés par la mise en place d'un réseau unifié de bibliothèques publiques au Québec.

Le partage des ressources et la mise en réseau

Le partage des ressources et des expertises par une mise en réseau à l'échelle locale, régionale et nationale, a été identifié comme un moyen efficace et économique pour les bibliothèques publiques de relever les grands défis auxquels elles sont confrontées en ce début de XXI^e siècle. Un constat s'impose toutefois : la « culture réseau » n'est pas répandue uniformément au Québec. Bien présente au sein de *Réseau BIBLIO* qui en a même fait le moteur de son action, la « culture réseau » reste cependant à développer au sein des « bibliothèques autonomes » qui, par définition, ont travaillé longtemps de manière isolée au sein de leur municipalité. L'explosion documentaire et le développement spectaculaire des technologies de l'information et des communications ont toutefois fortement ébranlé le « paradigme autonomiste ». La coopération apparaît de plus en plus comme l'une des principales solutions pour permettre aux bibliothèques de bien s'adapter à la complexité de l'offre documentaire, à la croissance des coûts des documents (matériels comme numériques) et à la diversification des besoins documentaires des populations à desservir.

Recommandation – Compte tenu du large consensus obtenu autour de la nécessité de partager les ressources et de développer progressivement un véritable réseau incluant l'ensemble des bibliothèques publiques québécoises, les représentants des deux associations partenaires recommandent **la mise sur pied d'une instance permanente d'échange et de concertation** pour les bibliothèques publiques du Québec.

Cette **instance** devrait réunir les principaux intervenants du domaine des bibliothèques publiques, notamment Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), *Les Bibliothèques publiques du Québec* (BPQ), le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et *Réseau BIBLIO du Québec* (RBQ).

Les clientèles et les services

La connaissance des populations à desservir – Parce que l'enjeu majeur de la prochaine décennie sera d'assurer l'augmentation et la rétention des usagers, les bibliothèques publiques ont résolument besoin d'affiner leurs connaissances des populations qu'elles desservent, des clientèles actuelles et potentielles. Les données provenant des systèmes intégrés de gestion documentaire constituent souvent la seule source d'information exploitée par les bibliothèques pour établir le profil de leurs usagers. Ces bases de données fournissent la plupart du temps des renseignements trop factuels pour établir le véritable profil sociodémographique des usagers ou pour évaluer leurs besoins. Une approche plus systémique mettant à profit plusieurs sources d'information permettrait sans doute d'évaluer en continu le profil des clientèles, offrant ainsi aux bibliothèques le moyen d'adapter plus rapidement leur offre de service aux besoins évolutifs des usagers. Par ailleurs, il apparaît tout aussi important de mieux connaître les non-usagers afin d'accroître le taux d'abonnement aux bibliothèques publiques, lequel stagne depuis plusieurs années autour de 30 %, et ce, malgré la desserte quasi complète du territoire québécois.

Recommandation – Compte tenu de l'importance stratégique que représente la connaissance des populations à desservir pour l'avenir des bibliothèques publiques québécoises, les représentants des deux associations partenaires recommandent de **former un groupe de travail sur les clientèles** afin de :

- doter les bibliothèques publiques du Québec d'un ensemble d'outils qui permettraient à chacune d'établir facilement et de manière continue le profil général de ses clientèles. Ces « outils » pourraient prendre la forme d'un questionnaire d'abonnement, de sondages permanents en ligne, d'un protocole pour organiser des groupes de réflexion ou « focus groups », etc. La démarche devrait également permettre de normaliser les données provenant de différentes bibliothèques publiques et de différentes régions afin d'établir des points de comparaison;
- susciter la création de programmes de recherches universitaires sur les clientèles actuelles et potentielles des bibliothèques publiques;
- développer des outils d'analyse des statistiques démographiques dans le but de permettre aux responsables de bibliothèques de mieux identifier leurs clientèles cibles.

L'accessibilité universelle des bibliothèques – Les participants au colloque se sont montrés particulièrement préoccupés par la question de l'accessibilité universelle des bibliothèques et par l'objectif de rejoindre les clientèles les moins favorisées aux plans économique, éducatif et culturel. Pour demeurer un lieu très inclusif, favorisant la démocratisation des savoirs, la bibliothèque publique doit donc demeurer largement gratuite. Cette gratuité n'est pourtant pas encore acquise dans toutes les villes du Québec et demeure très fragile étant confrontée de manière cyclique au principe de l'utilisateur-payeur.

Comme « lieu-citoyen », la bibliothèque publique doit également être à l'écoute de son milieu et favoriser différents partenariats qui assureront son enracinement dans la collectivité. Le modèle québécois, très associé à la structure municipale, aurait probablement avantage à se diversifier et à puiser dans les meilleures pratiques canadiennes, américaines et européennes comme certains participants l'ont proposé au cours du colloque.

Recommandation – Compte tenu de l'importance fondamentale de faire des bibliothèques des « lieux-citoyens » les plus inclusifs qui soient, les représentants des deux associations partenaires recommandent d'entreprendre une réflexion en ce sens impliquant à la fois le monde municipal (municipalités et associations), le milieu des bibliothèques publiques (directeurs et associations) et les instances gouvernementales, activité menée par le comité organisateur du colloque ou par une nouvelle instance afin de :

- rechercher des solutions durables pour garantir l'accessibilité universelle et gratuite aux bibliothèques publiques et à leurs services de base;
- identifier différentes approches et modes de gestion susceptibles de favoriser à la fois l'implication citoyenne dans le développement des bibliothèques publiques et la création de partenariats avec d'autres milieux.

Les ressources humaines

C'est au chapitre des ressources humaines que les bibliothèques québécoises accusent le plus grand retard par rapport aux autres provinces canadiennes et plus particulièrement pour le nombre de bibliothécaires et de ressources spécialisées. A cette insuffisance de ressources s'ajoute souvent la difficulté pour les bibliothèques publiques d'assurer la rétention de leurs employés spécialisés. Ce phénomène semble affecter autant les bibliothèques publiques des petites municipalités que celles des grandes villes, car la compétition salariale avec les autres milieux documentaires joue rarement en leur faveur. Le travail en bibliothèque publique exige de plus en plus de polyvalence et de souplesse quant aux heures de travail, ce qui n'est pas sans décourager les jeunes bibliothécaires qui, de surcroît, ne peuvent compter nécessairement sur l'appui d'une équipe importante.

Encore orienté vers le traitement intellectuel et matériel des collections, le travail en bibliothèque évolue très rapidement, exigeant maintenant de nouvelles habiletés, toutes en lien avec le service direct à la clientèle. Le profil et la formation des bibliothécaires et des techniciens en documentation devront donc prendre le même virage.

Recommandation – Compte tenu des défis qui attendent le personnel des bibliothèques au cours des prochaines années, les représentants des deux associations partenaires recommandent **de constituer un groupe de travail sur les ressources humaines** qui aura notamment comme mandat :

- de sensibiliser les institutions d'enseignement aux besoins spécifiques du milieu des bibliothèques publiques, ce qui les aidera, le cas échéant, à réviser leurs programmes pédagogiques;
- de mettre en place des moyens facilitant le recrutement et la rétention du personnel spécialisé dans les bibliothèques publiques, dont le mentorat et la formation continue.

8 ANNEXE : LA LISTE DES PARTICIPANTS

Allaire	Benoit	Observatoire de la culture et des communications du Québec
Allen	Manon	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Arseneau	Hélène	Réseau BIBLIO Centre-du-Québec – Lanaudière – Mauricie
Audet	Claudine	MCCCF, direction du lectorat, de la recherche et des politiques
Baillargeon	Jean-Paul	Institut national de la recherche scientifique
Baril	Chantal	Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec
Baril	Charlotte	Bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda
Bélanger	Ghislaine	Bibliothèque de Laval
Belley	Johanne	Réseau BIBLIO Saguenay – Lac-Saint-Jean
Benoit	Marie-Josée	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bernier	Serge	Université du Québec à Trois-Rivières
Bineault	Marc	Bibliothèque municipale de Rosemère
Bissonnette	Natalie	Réseau BIBLIO Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches
Blackburn	Josée	MCCCF, direction du lectorat, de la recherche et des politiques
Blackburn	Charlène	Réseau BIBLIO Saguenay – Lac-Saint-Jean
Bolduc	Sophie	Réseau BIBLIO Saguenay – Lac-Saint-Jean
Bonneau	Michel	MCCCF, direction du Saguenay – Lac-Saint-Jean
Bouchard	Martin	Bibliothèque municipale d'Alma
Bouchard	Lucette	MCCCF, direction de l'Estrie
Boucher	Stéphane	Réseau BIBLIO Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Boulet	Marie	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bourque	Julie	Bibliothèque municipale Côte-St-Germain, Drummondville
Brien	Colette	Bibliothèque de Blainville
Brosseau	Lise	Bibliothèque de Dollard-des-Ormeaux
Brulotte	Josée	Réseau BIBLIO Bas-Saint-Laurent
Burelle	Sylvie	Arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, Montréal
Cardella	Julie-Anne	Centre culturel de Verdun, Montréal
Caron	Josée	Bibliothèque municipale de Sainte-Anne-de-Bellevue
Casista	Julie	MCCCF, direction de la Chaudière-Appalaches
Cayer	Louise	Bibliothèque Robert-Bourassa, Montréal
Chabot	Jean	Réseau BIBLIO Bas-Saint-Laurent
Chagnon	Danielle	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Chamberot	Robert	Bibliothèque Côte-des-Neiges, Montréal
Chaput	Johanne	Bibliothèque de Deux-Montagnes
Charbonneau	Suzie	Maison de la culture Bonsecours, Joliette
Chartier	Pascale	Réseau BIBLIO Montérégie
Chouinard	Denis	Bibliothèque Reginald-J.-P.-Dawson, Mont-Royal
Claveau	Michel	Ville de Montréal - Direction associée - Bibliothèques
Collins	Anne-Marie	Arrondissement Plateau-Mont-Royal, Montréal
Dallaire	Louis	Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec
De La Durantaye	Michel	Université du Québec à Trois-Rivières
Debonville	Jean	Institut Canadien de Québec, Québec
Décarie	Louise	MCCCF, direction de la Capitale-Nationale
Demers	Monique	Réseau BIBLIO Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Desmarais	Ginette	MCCCF, direction de Montréal
Diamond	Hélène	Bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion
Djevalikian	Sonia	Bibliothèque municipale de Kirkland
Domingue	Thérèse	Réseau BIBLIO Centre-du-Québec – Lanaudière – Mauricie
Dubé	Danielle	MCCCF, direction de l'Outaouais
Dubois	Martin	Bibliothèque de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, Longueuil
Dufresne	Claire E.	Réseau BIBLIO Laurentides
Duhaime	Monik	MCCCF, direction de l'Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec
Dumais	Claude	Bibliothèque de Chicoutimi, Saguenay
Dupré	Diane	MCCCF, direction de la Montérégie
Dupuis	Francine	Bibliothèque municipale Saul-Bellow, Montréal
Dussault	Lorraine	Bibliothèque de St-Léonard, Montréal
Ferland	Benoit	Arrondissement Montréal-Nord, Montréal
Ferland	Line	Arrondissement Rosemont – Petite-Patrie, Montréal
Forcier	Lise	Bibliothèque de Sainte-Catherine
Gagnon	Nicole	Bibliothèque Lisette-Morin, Rimouski
Gagnon	Maryse	Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Gagnon	Jean-Roch	Réseau BIBLIO Côte-Nord
Gaudreau	Johanne	Réseau BIBLIO Centre-du-Québec – Lanaudière – Mauricie
Gazo	Dominique	Université de Montréal - EBSI
Genest	France	Bibliothèque de Mirabel
Germain	Jean-Pierre	Institut Canadien de Québec, Québec
Germain	Sarah	Médiathèque maskoutaine, Saint-Hyacinthe
Gilbertson	Beverley	Bibliothèque de Beaconsfield
Gobeil	Lucie	Réseau BIBLIO Capitale Nationale – Chaudière-Appalaches
Gosselin	Lise	Bibliothèque de Saint-Jean-sur-Richelieu
Goyette	Marie	Institut Canadien de Québec, Québec
Grenier	Michèle	MCCCF, direction du Bas-Saint-Laurent
Grondin	Yvon	Bibliothèque municipale de Baie-Comeau
Grondines	Louise	Bibliothèque publique de Victoriaville
Groulx	Nathalie	Bibliothèque de Saint-Constant
Guérin	Roland	Bibliothèque de Dorval
Guevremont	Johanne	Bibliothèque de Beloeil
Guilbert	Nicole	Bibliothèque de Val-d'Or
Guillemette-Labory, Louise		Ville de Montréal - Direction associée - Bibliothèques
Hébert	Marc	Réseau BIBLIO Capitale Nationale – Chaudière-Appalaches
Jodoin	Luc	Ville de Montréal - Direction associée - Bibliothèques
Julien	Louise	Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscaminque – Nord-du-Québec
Julien	Sylvie	Bibliothèque municipale de Contrecoeur
Khouzam	Monique	Ville de Montréal - Direction associée - Bibliothèques
Labelle	Jacqueline	Réseau BIBLIO Montérégie
Laberge	Linda	Bibliothèque Paul-O.-Trépanier, Granby
Labrosse	Émilie	Réseau BIBLIO Bas-Saint-Laurent
Lachance	France	Réseau BIBLIO Estrie
Lacoursière	Michel	Bibliothèque de Trois-Rivières
Lagacé	Eve	Bibliothèque Christian-Roy, l'Assomption
Laguë	Carole	Bibliothèque de Gatineau
Lamoureux	Michèle	Bibliothèque Jacques-Lemoyne-de-Sainte-Marie, Varennes
Landreville	Louise	Conférence régionale des élus (CRÉ), Lanaudière
Latérière	Hélène	MCCCF, direction de la coordination des programmes
Lauzon	Guylaine	Bibliothèque Marie-Uguay, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Lebel	Anne	Bibliothèque de Saguenay
Leclerc	Andréane	Bibliothèque de Cartierville, Montréal
Lecours	Charlotte	Bibliothèque de Shawinigan
Ledoux-Nadeau	Francine	Bibliothèque Armand-Cardinal, Mont-Saint-Hilaire
Lefebvre	Jean-Charles	MCCCF, direction de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Legault	Stéphane	Bibliothèque Jean-Marc-Belzile, Lachute
Lemieux	Patricia	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Lepage	Chantal	Bibliothèque municipale de l'Île-Perrot
Lepine	Julien	MCCCF, direction du lectorat, de la recherche et des politiques
Lespérance	Nathalie	Médiathèque maskoutaine, Saint-Hyacinthe
Lynch	Jean-Marc	Bibliothèque municipale de Saint-Bruno-de-Montarville
Mainville	Carole	Bibliothèque municipale de Chambly
Malenfant	Nancy	Réseau BIBLIO Côte-Nord
Marcoux	Marie-Andrée	Bibliothèque L'Octogone, Montréal
McGee	Hélène	MCCCF, direction de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Michaud	Alain	Bibliothèque de La Tuque
Millette	Marjolaine	Bibliothèque de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, Longueuil
Moisil	Ingrid	Bibliothèque de Gatineau
Morin	Marie-Pascale	Bibliothèque Patrick-Dignan, Windsor
Morneau	Norbert	Réseau BIBLIO Laurentides
Nicole	Maryse	MCCCF, direction de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Paquin	Chantal	Bibliothèque de Saint-Jérôme
Parent	Jean-Marc	MCCCF, direction de Laval – Laurentides – Lanaudière
Parent	Marie-Hélène	Bibliothèque municipale de Sainte-Julie
Payette	Suzanne	Bibliothèque de Brossard
Payeur	Jean	Institut Canadien de Québec, Québec
Pellerin	Guylaine	Bibliothèque municipale de St-Lambert
Pelletier	Odette	Bibliothèque de Trois-Rivières
Perreault	Viviane	MCCCF, direction de l'Outaouais
Perreault	Micheline	Bibliothèque de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, Longueuil
Perry	Aline	Réseau BIBLIO Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Plamondon	Jacques A.	Institut Canadien de Québec, Québec
Plouffe	Martine	Bibliothèque de Gatineau
Pomerleau	Caroline	Réseau BIBLIO Estrie
Poulin	François	MCCCF, direction de la coordination des programmes
Pourcel	Gérard	MCCCF, direction de la Côte-Nord
Provost	Suzanne	MCCCF, direction de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Provost	Sylvie	Bibliothèque de Boucherville
Rajotte	Lyne	Bibliothèque Rivière-des-Prairies, Montréal
René	France	Bibliothèque de Trois-Rivières
Richer	Brigitte	Bibliothèque municipale de Lavaltrie
Rioux	Rhonda	Ville de Québec – Service de la culture
Rochefort	Suzanne	Bibliothèque de Lévis
Ross	Célyne	Bibliothèque municipale de Repentigny
Rousseau	Françoise	MCCCF, direction de la Capitale-Nationale
Roussel	Hélène	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Saint-Pierre	Richard	MCCCF, direction de la Chaudière-Appalaches
Sauvé	Élaine	Bibliothèque de Saint-Laurent, Montréal
Savard	Réjean	Université de Montréal - EBSI
Savard	Yves	Bibliothèque municipale Françoise-Bédard, Rivière-du-Loup
Séguin	Claire	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Simard	Valérie	Réseau BIBLIO Centre du Québec – Lanaudière – Mauricie
Soucy	Sylvain	MCCCF, direction de l'Estrie
St-Onge	Christiane	Bibliothèque Robert-Bourassa, Montréal
Tanguay	Yves	Médiathèque maskoutaine, Saint-Hyacinthe
Thériault	Lise	Bibliothèque de Sainte-Thérèse
Thibault	Sylvie	Réseau BIBLIO Outaouais
Thibodeau	Marc-André	Bibliothèque Laure-Conan, Laval
Thivierge	Joelle	Réseau BIBLIO Estrie
Travis	Linda	Bibliothèque municipale Éva-Sénécal, Sherbrooke
Trudeau	Maryse	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Turcotte, Joceline-Andrée		Bibliothèque municipale Côte-St-Germain, Drummondville
Turnbull	JoAnne	Réseau BIBLIO Laurentides
Vallée	Michelle	Réseau BIBLIO Laurentides
Verreault	Céline	Bibliothèque de Jonquière, Saguenay
Warren	Gail	Bibliothèque de Dorval
Whittom Grenier	Lise	Bibliothèque municipale Fonds de Solidarité FTQ, Matane